

SOS MEDITERRANEE

ASSOCIATION CIVILE EUROPÉENNE
DE SAUVETAGE EN MER

www.sosmediterranee.fr



Rapport d'activité 2024

SOS MEDITERRANEE France



Quand on m'a sorti de la cale, j'étais si faible que je ne pouvais pas marcher, mais j'ai compris que nous étions en train d'être secourus.

NEERAV*, 32 ans, originaire du Bangladesh, secouru par l'Ocean Viking le 6 novembre 2024

Mon oncle appartenait au parti politique d'opposition dans notre district. Il m'a aidé à ouvrir un café, qui est devenu très célèbre. Mon affaire marchait bien et je pouvais offrir une vie plus confortable à mes enfants. Un jour, des clients liés à l'autre grand parti au Bangladesh sont venus prendre un café dans mon bar. Lorsque je leur ai demandé de payer, ils ont commencé à me frapper, alors j'ai couru à l'extérieur. Je savais qu'ils n'allaient pas s'arrêter là. J'ai appris qu'ils étaient allés chez mon oncle et l'avaient battu à mort. J'ai immédiatement caché ma femme et mes enfants chez d'autres membres de ma famille pour les mettre en sécurité. Lorsque je suis revenu dans mon café, ces gens l'avaient détruit et avaient pris tout l'argent. Je suis rentré chez moi et j'ai trouvé ma maison complètement détruite. Je savais qu'ils allaient s'en prendre à moi : je devais fuir.

À mon arrivée en Libye, des hommes m'ont capturé et m'ont jeté dans une voiture avec 12 autres personnes. Nous avons été enfermés dans un local où nous n'avons reçu qu'une bouteille d'eau. En 15 jours, nous avons mangé seulement huit fois. Ils nous ont demandé de l'argent pour sortir.

Un jour, ils nous ont emmenés sur la plage et nous ont forcés à monter sur un bateau en bois. Ils ont fait descendre les Bangladais et quelques Pakistanais dans la cale ; les Syriens et les Égyptiens étaient à l'extérieur, sur le pont supérieur. Nous étions 60 ou 70 personnes au total. Nous manquions d'oxygène dans la cale. Lorsque le bateau est parti, l'air était saturé de vapeurs de carburant. Nous ne pouvions plus respirer. J'ai vomi 32 fois. Un garçon à côté de moi avait la jambe brûlée par le carburant mélangé à l'eau de mer. Sa peau se détachait. Je me souviens d'avoir lentement perdu connaissance puis d'un ami qui me secouait pour que je me réveille. Lorsque j'ai ouvert les yeux, il ne restait plus que trois personnes à l'intérieur du bateau. Quand on m'a sorti de la cale, j'étais si faible que je ne pouvais pas marcher, mais j'ai compris que nous étions en train d'être secourus. Je n'arrivais pas à y croire ”

* Les noms des personnes rescapées qui témoignent dans ce rapport ont été modifiés de manière à préserver leur identité et leur sécurité.



SOMMAIRE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	5
2024 EN BREF	6
2024 en chiffres	8

SOS MEDITERRANEE : SAUVER, PROTÉGER, TÉMOIGNER	9
SOS MEDITERRANEE	10
Un devoir d'assistance légal et moral porté par la société civile	10
Les ressources humaines en 2024	11
La gouvernance en France	12
Le réseau européen	12
Le plaidoyer	14
Le développement international	14
Prix et distinctions	14

LES FONDAMENTAUX DU SAUVETAGE EN MER	15
Notre navire : l' <i>Ocean Viking</i>	16
Comment se déroule un sauvetage ?	17
Navigation en eaux internationales	18

CONTEXTE EN MÉDITERRANÉE CENTRALE	19
Faits saillants en 2024	20
Bilan meurtrier en Méditerranée centrale	20
Exactions généralisées et systématiques contre les personnes migrantes en Libye	22
La Tunisie n'est pas un lieu sûr pour les personnes rescapées	22
Interceptions violentes et expulsions collectives en Tunisie	23
Les tribunaux italiens rejettent la légitimité des garde-côtes libyens	24
La politique des ports éloignés augmente les risques en mer	24
Des entraves aux opérations toujours plus préoccupantes	26
L'accord Italie-Albanie	26

OPÉRATIONS DE SAUVETAGE	27
Faits saillants en 2024	28
Détention de l' <i>Ocean Viking</i> en février 2024	29
L' <i>Ocean Viking</i> face à des acteurs armés non-identifiés	30
Mars 2024 : 60 personnes portées disparues en mer	31

Juin 2024 : douze corps trouvés en mer	31
Au-delà de la Méditerranée centrale	34

PROTECTION ET SOIN AUX PERSONNES RESCAPÉES	35
Faits saillants en 2024	36
1 948 personnes rescapées aux parcours divers	37
31 pays d'origine : un tiers des personnes secourues viennent de Syrie	38
Genre, âge et vulnérabilités	39
Les consultations médicales	39
La FICR : partenaire crucial pour la prise en charge sur l' <i>Ocean Viking</i>	40

TÉMOIGNAGE ET MOBILISATION	41
Faits saillants en 2024	42
Mobilisation citoyenne : Plus de 900 bénévoles dans 22 antennes	43
Sensibilisation scolaire : « Ça veut dire quoi pour toi tendre la main ? »	44
511 événements fédérateurs	46
Les personnalités engagées en 2024	46
Membres du comité de soutien en 2024	48
Médiatiser l'urgence humanitaire en mer	48
Réseaux sociaux : vitrines de nos actions	49
La campagne « Qu'est-ce qu'un lieu sûr ? »	49

PARTENAIRES ET SOUTIENS	50
Partenaires des antennes bénévoles	51
Plateforme des collectivités solidaires	52
Mécènes : entreprises, associations, fondations	55

RAPPORT FINANCIER 2024	56
Faits saillants en 2024	57
Ressources : 91% de fonds privés	58
Croissance des dons individuels	58
Autres fonds privés : entreprises, fondations et associations	58
Subventions et autres concours publics	59
Dépenses	59
Bilan au 31 décembre 2024	60
Renforcer nos fonds propres, une nécessité	60

PERSPECTIVES 2024	62
--------------------------	-----------



Muriel Cravatte /
SOS MEDITERRANEE



Camille Martin Juan /
SOS MEDITERRANEE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

En 2024, le contexte géopolitique euro-méditerranéen a continué de se détériorer, prolongeant la tendance des années précédentes. En tournant le dos au droit maritime international et en renouvelant des soutiens financiers à des États d'Afrique du Nord qui bafouent les droits humains fondamentaux des personnes migrantes, les États européens délaissent toujours plus les valeurs inscrites dans le traité de Lisbonne¹.

Le Pacte sur l'asile et la migration², adopté par le Parlement européen en mai 2024, a occulté le manque criant de moyens de sauvetage en Méditerranée. En France, des lois et décrets relatifs à l'immigration sont venus renforcer un arsenal déjà répressif. L'évolution de toutes ces politiques contribue à la déshumanisation des personnes migrantes et à l'invisibilisation des histoires de vie de chacune d'entre elles. En Italie, le « décret Piantedosi »³, toujours en vigueur, impose à tous les navires humanitaires de quitter immédiatement la zone de sauvetage après l'attribution d'un lieu sûr de débarquement. Cette obligation, combinée à des détentions administratives et à l'attribution systématique de ports de débarquement éloignés des zones d'opération, vise exclusivement les navires humanitaires. Pourtant, les personnes secourues par les ONG ne représentent que 11 % des arrivées en Italie sur l'ensemble des années 2023 et 2024. Ces mesures nous ont fait perdre 80 journées de sauvetage en 2024, entraînant également une augmentation significative de nos coûts de carburant.

En 2024, au moins 2 475 hommes, femmes et enfants ont perdu la vie en tentant la périlleuse

traversée de la Méditerranée, animés par l'espoir d'une vie meilleure. Dans ce contexte tragique, 1 948 vies ont été sauvées par les équipes de **SOS MEDITERRANEE**, grâce au soutien de dizaines de milliers de personnes qui permettent à nos marins sauveteurs et sauveteuses de continuer à tendre la main. À bord de notre navire-ambulance, l'*Ocean Viking*, les équipes de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et de **SOS MEDITERRANEE** sont unies pour soulager, soigner, apaiser et nourrir ces personnes qui ont enfin rejoint un espace d'humanité.

Tendre la main ne constitue pas un délit, et malgré les obstacles nous sommes « toujours là ! » et nous poursuivons notre mission. Les personnes que nous secourons tentent cette traversée en connaissance des risques, fuyant l'enfer libyen et les exactions en Tunisie et cherchant une lueur d'espoir après avoir survécu à des violences inouïes.

Dans un contexte international tendu, nous gardons cependant espoir, car la mobilisation citoyenne est plus forte que jamais. De nouvelles collectivités territoriales, de nouveaux donateurs et donatrices, de nouveaux soutiens, de nouvelles recrues bénévoles nous ont rejoints, renforçant cette chaîne solidaire et promouvant le principe moral et légal d'assistance inconditionnelle aux personnes en danger. La résilience des personnes rescapées nous porte, tout comme l'engagement de l'ensemble de nos équipes.

François Thomas
Président de **SOS MEDITERRANEE** France

1. Ratifié en 2007 par ses 27 États membres, le [traité de Lisbonne](#) accorde à l'Union européenne (UE) une personnalité juridique propre.

2. Adopté en mai 2024, le [Pacte sur la migration et l'asile](#) vise notamment à renforcer la lutte contre l'immigration illégale et à rendre les États membres de l'UE plus solidaires les uns des autres quant à la répartition des personnes demandant l'asile.

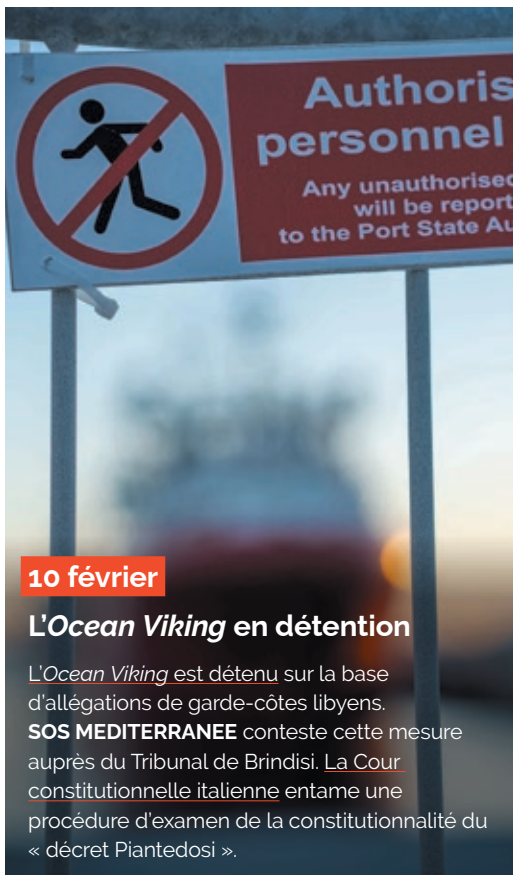
3. Le « [décret Piantedosi](#) » a été adopté en janvier 2023 en Italie.

2024 EN BREF

29 janvier

Premier sauvetage de l'année

L'*Ocean Viking* porte secours à 71 personnes et reçoit instruction de les débarquer à Livourne, à quatre jours de navigation, au nord de l'Italie. En 2024, notre navire a secouru **1948 personnes**.



10 février

L'*Ocean Viking* en détention

L'*Ocean Viking* est détenu sur la base d'allégations de garde-côtes libyens. **SOS MEDITERRANEE** conteste cette mesure auprès du Tribunal de Brindisi. La Cour constitutionnelle italienne entame une procédure d'examen de la constitutionnalité du « décret Piantadosi ».



Février-mars

Campagne « Lieux sûrs »

Pourquoi **SOS MEDITERRANEE** ne débarque-t-elle pas les personnes rescapées en Libye ou en Tunisie ? Pour comprendre la définition d'un « lieu sûr » de débarquement, une campagne de communication européenne est menée sur les réseaux sociaux.



13 mars

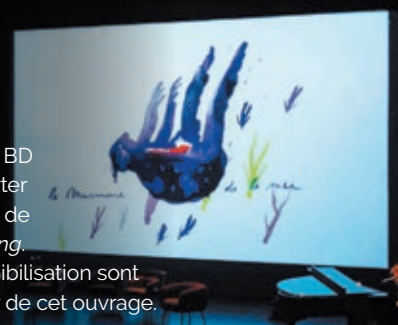
Plan d'urgence médicale

L'*Ocean Viking* repère un pneumatique anormalement peu chargé. L'équipe secourt 25 personnes ayant passé une semaine en mer. Le plan d'urgence médicale massif est enclenché.

4 avril

Publication du « Murmure de la mer »

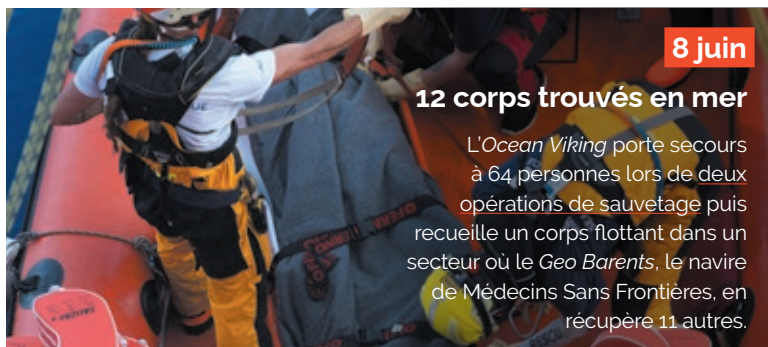
Les éditions Les Arènes publient la BD « Le Murmure de la mer » du reporter graphique Hippolyte, qui témoigne de ses missions à bord de l'*Ocean Viking*. De nombreux événements de sensibilisation sont organisés partout en France autour de cet ouvrage.



8 juin

12 corps trouvés en mer

L'*Ocean Viking* porte secours à 64 personnes lors de deux opérations de sauvetage puis recueille un corps flottant dans un secteur où le *Geo Barents*, le navire de Médecins Sans Frontières, en récupère 11 autres.



Crédits photos frise, de gauche à droite et de haut en bas

Page de gauche : Claire Juchat/SOS MEDITERRANEE • Tess Barthes/SOS MEDITERRANEE • Camille Martin Juan/SOS MEDITERRANEE • Johanna de Tessières/SOS MEDITERRANEE • Nicolas Serve • Alisha Vaya/SOS MEDITERRANEE

Page de droite : Charles Thieffaine/SOS MEDITERRANEE • Charles Thieffaine/SOS MEDITERRANEE • Tess Barthes/SOS MEDITERRANEE • Bubu photographe • Michel Tudesq/SOS MEDITERRANEE • Omnia Pro Motu • Christophe Ruiz/Ministère de la Justice • Muriel Cravatte/SOS MEDITERRANEE

19 juin

Nouvelle Région de recherche et de sauvetage tunisienne

Une Région de recherche et de sauvetage (SRR) tunisienne est créée en juin. Le 4 octobre, **SOS MEDITERRANEE** signe la déclaration « La Tunisie n'est pas un lieu sûr » expliquant pourquoi ce pays, dans les circonstances actuelles, ne peut être considéré comme un lieu sûr de débarquement pour les personnes naufragées.

9 juillet

Sauvetage perturbé par des hommes cagoulés

Alors que l'*Ocean Viking* procède à un sauvetage, des hommes armés et cagoulés montent à bord de l'embarcation en détresse, contraignant 20 personnes à sauter à l'eau. Nos équipes sont témoins de faits similaires le 30 juillet et le 9 octobre.

Septembre

Mois le plus meurtrier

Avec 198 décès décomptés en Méditerranée centrale, septembre détient le triste record du mois le plus meurtrier de l'année 2024. Source : Organisation internationale pour les migrations (OIM)

5 octobre

Concert solidaire à Marseille

La seconde édition du Concert solidaire pour sauver des vies en mer rassemble 4 500 personnes venues entendre 25 artistes rap et techno, pour 100 000 € collectés. Plus de 100 bénévoles y ont contribué.

17 octobre

Assises du droit de la mer à Montpellier

Les premières Assises du droit de la mer et des solidarités maritimes rassemblent 15 intervenants et intervenantes de la recherche, de la scène politique et du terrain : c'est l'occasion pour les 122 collectivités territoriales solidaires avec SOS MEDITERRANEE de rappeler le principe d'inconditionnalité du sauvetage.

Novembre-Décembre

Escales solidaires à Paris et en Seine-Saint-Denis

Onze événements culturels sont organisés dans la capitale et ses alentours pour mobiliser le public sur les enjeux du sauvetage en mer, avec pour point culminant une soirée de soutien au théâtre du Châtelet. 70 000 € sont collectés.

10 décembre

Prix des droits de l'Homme de la République française

Une mention spéciale du Prix des droits de l'Homme de la République française est décernée par la CNCDH à SOS MEDITERRANEE.

12-14 décembre

Sauvetages sous tension

Après un sauvetage de 34 personnes par l'*Ocean Viking*, les garde-côtes libyens effectuent des manœuvres dangereuses devant notre navire. Puis nos équipes secourent 129 autres personnes en mer Ionienne, dont 43 femmes et 43 enfants frigorifiés.

2024 EN CHIFFRES

DEPUIS LE DÉBUT DE NOS OPÉRATIONS EN MER, ENTRE LE 26 FÉVRIER 2016 ET LE 31 DÉCEMBRE 2024, L'AQUARIUS PUIS L'OCEAN VIKING ONT PORTÉ ASSISTANCE À **41 483** PERSONNES ¹.

CONTEXTE

AU MOINS **2 475** PERSONNES MORTES OU DISPARUES EN MÉDITERRANÉE ²

PARMI ELLES, **1 719** PERSONNES EN MÉDITERRANÉE CENTRALE, OÙ OPÈRE L'OCEAN VIKING ³

21 762 PERSONNES INTERCEPTÉES PAR LES GARDE-CÔTES LIBYENS ET RENVOYÉES DE FORCE EN LIBYE ⁴

33 443 PERSONNES INTERCEPTÉES PAR LES GARDE-CÔTES TUNISIENS ET RENVOYÉES DE FORCE EN TUNISIE ⁵

À TERRE

+900 BÉNÉVOLES

511 ÉVÉNEMENTS PUBLICS ORGANISÉS

26 380 ÉLÈVES SENSIBILISÉS

122 COLLECTIVITÉS SOLIDAIRES

65 SALARIÉS, STAGIAIRES ET VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

EN MER

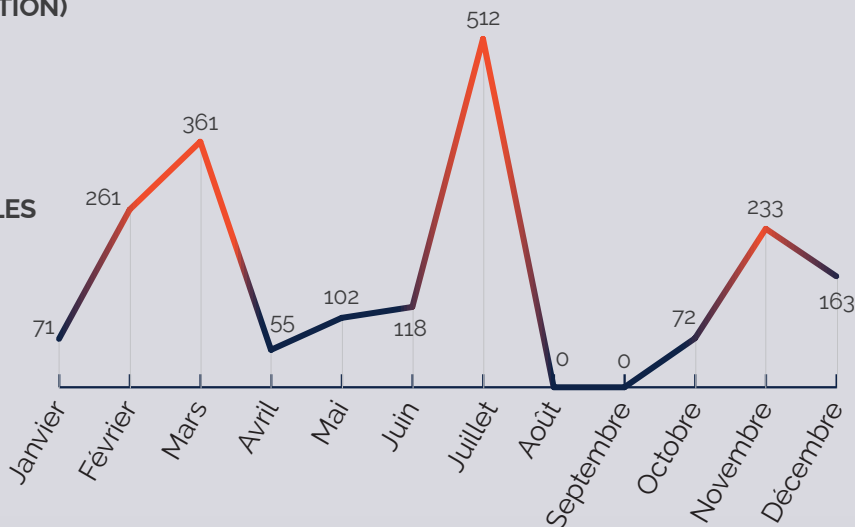
36 SAUVETAGES RÉALISÉS PAR L'OCEAN VIKING (DONT **3** MISSIONS DE STABILISATION)

1 948 PERSONNES SECOURUES

> **152** FEMMES (8 %)

> **389** ENFANTS (20 %)

1 357 CONSULTATIONS MÉDICALES À BORD



¹ Ce chiffre continue à augmenter avec les sauvetages opérés en 2025 : 42 052 personnes secourues en date du 5 mai 2025

² OIM, *Missing Migrants Project*, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Chiffres en date du 5 mai 2025.

³ Ibidem

⁴ OIM, mission en Libye

⁵ OIM, mission en Tunisie



SOS MEDITERRANEE : SAUVER, PROTÉGER, TÉMOIGNER



Tess Barthes /
SOS MEDITERRANEE



Recevoir la Mention spéciale du Prix des droits de l'Homme de la République française est un encouragement fort !

FRANÇOIS THOMAS, Président de **SOS MEDITERRANEE** France,
lors de la cérémonie de remise le 10 décembre place Vendôme à Paris

Depuis 2016, nous avons secouru plus de 41 000 femmes, hommes et enfants. Recevoir cette mention du Prix des droits de l'Homme de la République française est un encouragement fort à continuer de défendre les droits fondamentaux de chaque être humain, peu importe son origine ou sa situation, à commencer par le droit de vivre, et de célébrer nos valeurs d'humanité et de solidarité. Je tiens à rendre un hommage particulier aux milliers de personnes disparues en mer dans l'indifférence de l'Europe et saluer le courage et la résilience des personnes qui risquent leur vie pour se mettre à l'abri. ”

SOS MEDITERRANEE

SOS MEDITERRANEE EST UNE ASSOCIATION CIVILE EUROPÉENNE DE SAUVETAGE EN HAUTE MER CRÉÉE AU PRINTEMPS 2015 PAR DES CITOYENS ET CITOYENNES DÉCIDÉS À AGIR FACE À LA TRAGÉDIE DES NAUFRAGES EN MÉDITERRANÉE CENTRALE. INITIATIVE FRANCO-ALLEMANDE, L'ASSOCIATION EST AUJOURD'HUI PRÉSENTE EN FRANCE, EN ALLEMAGNE, EN ITALIE, EN SUISSE ET SE DÉVELOPPE À L'INTERNATIONAL.

SOS MEDITERRANEE POURSUIT TROIS MISSIONS PRINCIPALES :

- > **SAUVER** des vies en mer
- > **PROTÉGER ET SOIGNER** les personnes secourues
- > **TÉMOIGNER** de la tragédie des naufrages en Méditerranée et porter la parole des personnes rescapées

UN DEVOIR D'ASSISTANCE LÉGAL ET MORAL PORTÉ PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

“ Il n'est pas acceptable de laisser des milliers de personnes se noyer sous nos yeux, aux portes de l'Europe ”.

SOPHIE BEAU, directrice et co-fondatrice de **SOS MEDITERRANEE**

Depuis février 2016, grâce à la mobilisation exceptionnelle de la société civile, **SOS MEDITERRANEE** porte secours aux embarcations en détresse dans les eaux internationales de Méditerranée, au large des côtes libyennes. De février 2016 à décembre 2018, l'association a d'abord affrété l'*Aquarius*. L'*Ocean Viking*, navire battant pavillon norvégien, a pris sa suite en août 2019.

Les équipes de **SOS MEDITERRANEE** ont développé une expertise unique du sauvetage en mer dans la stricte observance du droit maritime international. Les conventions internationales⁴ imposent en effet aux capitaines de prêter assistance à toute personne en détresse en mer, de manière inconditionnelle, dans le respect de la dignité des personnes. De leur côté, les États ont le devoir de coordonner les opérations de sauvetage en mer et d'assigner un lieu sûr de débarquement aux personnes rescapées dans les meilleurs délais.

Pour **SOS MEDITERRANEE**, le devoir d'assistance est donc un impératif moral et légal qui doit primer sur toute autre considération. Et c'est par son ancrage citoyen que l'association continue à faire vivre ses valeurs d'humanité et de solidarité.

4. Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer – SOLAS (1974)
Convention sur la recherche et le sauvetage maritimes – SAR (1979)
Convention des Nations Unies sur le droit de la mer – UNCLOS (1982)
Directives sur le traitement des personnes secourues en mer – Résolution IMO MSC.167(78) (2004)



LES ÉQUIPES EN CHIFFRES

À TERRE

42 personnes à Marseille

(dont 4 stagiaires et 1 volontaire en service civique)

18 à Paris (dont 1 volontaire en service civique et 1 stagiaire)

3 à Rennes (dont 1 volontaire en service civique)

2 à Bordeaux (dont 1 volontaire en service civique)

EN MER *(pour chaque mission)**

1 coordinateur ou coordinatrice des sauvetages

1 coordinateur adjoint ou coordinatrice adjointe

1 chef ou cheffe d'équipe des marins-sauveteurs et sauveteuses

10 marins-sauveteurs et sauveteuses

1 chef ou cheffe de l'équipe médicale

1 médecin

1 infirmier ou infirmière

1 sage-femme

1 chef ou cheffe d'équipe post-sauvetage

1 médiateur culturel ou médiatrice culturelle (FICR)

1 délégué ou déléguée à la protection (FICR)

1 logisticien ou logisticienne

1 chargée de communication

1 photographe (ponctuellement)



* Depuis septembre 2021, certains membres des équipes médicale et de protection sont recrutés par notre partenaire à bord, la **Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)**.

LES RESSOURCES HUMAINES EN 2024

Les équipes salariées de **SOS MEDITERRANEE** sont compétentes, dynamiques et motivées. Leur attachement à l'association est un facteur clef de la réussite de la mission. Aussi, l'organisation met-elle tout en œuvre pour favoriser le développement et l'épanouissement de ses ressources humaines. Une attention particulière est accordée à la santé et au bien-être du personnel, particulièrement exposé sur le plan psychique par la nature de la mission et le contexte d'intervention, empreint d'attaques et de violence récurrentes. À ce titre, un diagnostic des risques psycho-sociaux a été réalisé en 2024 afin de structurer et renforcer le soutien psychologique existant pour les équipes à bord mais aussi à terre.

En 2024, l'équipe de **SOS MEDITERRANEE** France comptait 65 personnes travaillant dans la gestion des opérations, la mobilisation citoyenne, l'événementiel, la communication, la collecte de fonds, la gestion financière et administrative et les ressources humaines, en incluant les stagiaires et les volontaires du service civique (VSC).

Assignées à une mission visant à « participer aux rendez-vous citoyens et à la sensibilisation autour du sauvetage » en Méditerranée, quatre postes de VSC ont accompagné l'équipe de mobilisation citoyenne sur des missions de huit mois chacune. Cinq postes de stagiaire ont également renforcé les équipes de la communication, de l'événementiel, du mécénat, de la mobilisation des collectivités territoriales et de l'administration-finance.

Le siège français est situé à Marseille, où se trouve également la direction des opérations pour l'ensemble du réseau européen. L'association dispose également de bureaux à Paris, Bordeaux et Rennes.

À bord de l'*Ocean Viking*, chaque mission mobilise 23 professionnels et professionnelles sur les missions de sauvetage, de protection et de soin. Aux côtés de **SOS MEDITERRANEE**, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) participe à la prise en charge des personnes rescapées et au recrutement d'une partie du personnel à bord de l'*Ocean Viking*. En outre, le navire est affrété avec son personnel, un équipage de neuf personnes affectées à la navigation.

LA GOUVERNANCE EN FRANCE

En 2024, le conseil d'administration (CA), composé de neuf membres, veille à l'application des grandes orientations de l'association, décidées en assemblée générale annuelle. Le CA se réunit régulièrement. Ses membres, issus de différents secteurs de la société civile, du monde maritime et humanitaire, soutiennent les activités à terre comme en mer.

L'association a toujours été présidée par des professionnels de la mer : le capitaine Klaus Vogel à sa création (France et Allemagne), l'ancien armateur Francis Vallat (France - avril 2016 à juin 2019) et le capitaine de marine marchande François Thomas (France - juin 2019 à ce jour).

LE RÉSEAU EUROPÉEN

SOS MEDITERRANEE est un réseau européen constitué de quatre entités juridiques distinctes basées en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse. Elles partagent la même mission, soutiennent conjointement les opérations de sauvetage et mènent des actions de sensibilisation dans leur pays.

> **SOS MEDITERRANEE France (créée en juin 2015) est basée à Marseille.**

Le détail de l'activité est présenté dans l'ensemble de ce rapport.

> **SOS MEDITERRANEE Allemagne (créée en mai 2015) est basée à Berlin.**

L'équipe allemande mène un travail constant de plaidoyer, de levée de fonds, de communication ciblée et de mobilisation de la société civile. En 2024, SOS MEDITERRANEE Allemagne a organisé de nombreuses actions de sensibilisation : projections de films suivies de discussions, conférences universitaires ainsi que la participation à des festivals, notamment au *Human Rights Film Festival* à Berlin. Ces initiatives permettent de porter la voix des personnes rescapées et de mobiliser l'opinion publique pour défendre le droit à la vie en mer. SOS MEDITERRANEE Allemagne a été (re)fondée en 2022, après que l'ancienne branche allemande s'est séparée du réseau européen pour former une nouvelle ONG indépendante sous le nom de SOS Humanity.

➤ **SOS MEDITERRANEE Italie (créée en février 2016) est basée à Milan.**

En 2024, l'association italienne a renforcé sa capacité à engager les communautés, a augmenté le nombre de donateurs et donatrices ainsi que de partenaires. Sa capacité à communiquer et à se positionner auprès d'un public toujours plus large s'est également accrue. Outre deux grandes campagnes de communication et de collecte de fonds, plus de 200 initiatives ont été portées par les bénévoles dans tout le pays : événements, festivals, concerts et séances de sensibilisation dans les écoles. Le nombre de personnes abonnées sur les réseaux sociaux se développe grâce à l'utilisation de méthodes et de langages innovants.

➤ **SOS MEDITERRANEE Suisse (créée en août 2017) est basée à Genève.**

Fondée en Suisse romande, l'association a consolidé sa présence en Suisse alémanique en 2024 par l'ouverture d'un bureau à Zurich, renforçant sa stratégie de communication et ses partenariats. Grâce à l'engagement de ses équipes salariées et bénévoles, l'association a multiplié les actions de terrain pour sensibiliser et fédérer : concerts de soutien, festivals, conférences et autres événements ont rythmé l'année. Parmi les temps forts, la fresque monumentale réalisée par l'artiste Saype à Zurich a offert une visibilité exceptionnelle à la mission de sauvetage en mer. 2024 a également marqué une transition, avec le départ de Caroline Abu Sa'da, directrice et fondatrice de l'association suisse, et l'amorce d'un nouveau cycle porté par une gouvernance renouvelée.



Tess Barthes /
SOS MEDITERRANEE



LE PLAIDOYER

En 2024, le réseau européen de **SOS MEDITERRANEE** a recruté une petite équipe dédiée au développement d'une stratégie de plaidoyer à travers les quatre pays membres du réseau, afin de renforcer notre mission de témoignage. Grâce à un positionnement clair et des messages ciblés basés sur notre expérience en mer et sur une analyse approfondie du contexte maritime et politique, ce nouveau département du plaidoyer entend notamment appeler les États au respect du droit maritime international en Méditerranée. L'équipe travaille également à la nécessaire reconnaissance d'un espace humanitaire en mer par les instances internationales, un axe qui sera développé en 2025.

LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

En 2024, **SOS MEDITERRANEE** a développé sa présence internationale aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les pays du Golfe. La tenue d'événements et la participation à des forums internationaux ont accru notre visibilité et notre crédibilité. Un réseau de collaboration avec plusieurs grandes universités a été mis en place dans ces pays. Parallèlement, l'étude des marchés philanthropiques a permis d'identifier des partenaires financiers potentiels. Une campagne digitale en fin d'année et notre présence sur des plateformes de collecte de fonds ont renforcé notre communication et élargi notre base de donateurs et donatrices aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Malgré ces avancées, la recherche de fonds s'avère lente et difficile dans une conjoncture internationale peu favorable au financement des actions humanitaires, amenant à resserrer et affiner notre stratégie de développement international pour la suite.

PRIX ET DISTINCTIONS

> **Mention spéciale du Prix des droits de l'Homme de la République française, décerné par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) (France), 2024**

- > Right Livelihood Award 2023 (considéré comme le prix Nobel alternatif de la paix)
- > European Diversity Award 2023, catégorie « Charity or non-profit of the Year »
- > Prix de la Fédération internationale de sauvetage maritime (IMRF) 2022
- > Humanitaires Aurora 2020 (finalistes - Klaus Vogel et Sophie Beau)
- > Grande cause nationale 2017 (France)
- > Prix de l'UNESCO Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 2017
- > Grand Prix franco-allemand des médias 2017
- > Prix du citoyen européen 2016 (Parlement européen)

LES FONDAMENTAUX DU SAUVETAGE EN MER



Muriel Cravatte /
SOS MEDITERRANEE

La prise de décision est cruciale

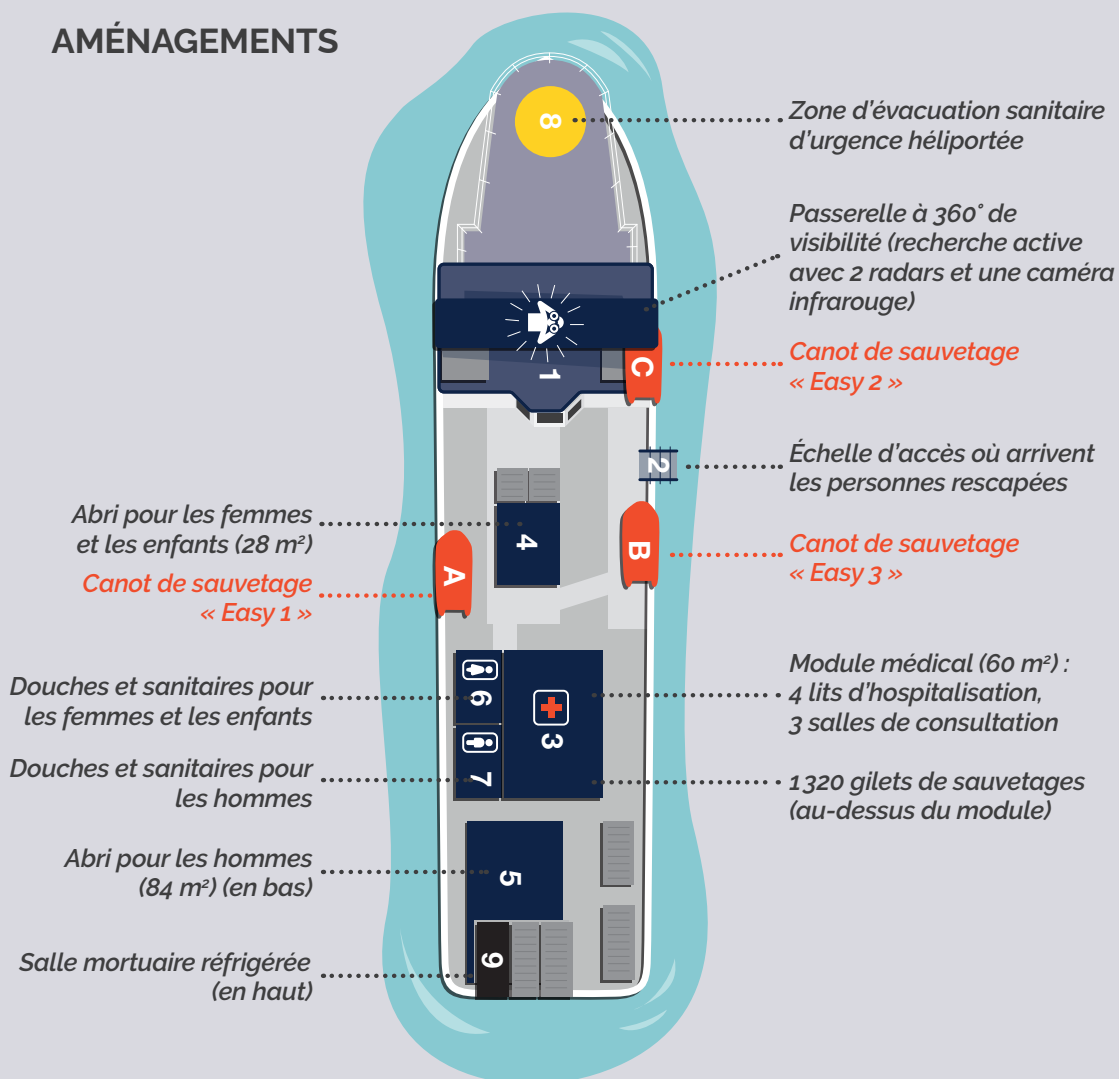
MARC, responsable de la formation et du développement aux opérations

« Dans les barques en métal ou en bois, le risque de chavirer est accru ; dans les embarcations pneumatiques, très fragiles, s'ajoute le risque d'écrasement. Dans les deux cas, il s'agit de minimiser au maximum les décès en utilisant les méthodes de sauvetage correspondant à la situation spécifique, les bons équipements, et en agissant rapidement. Avec mes collègues marins-sauveteurs et sauveteuses les plus expérimentés, nous avons dû conceptualiser tous nos processus puis produire les outils de formation. »

NOTRE NAVIRE : L'OCEAN VIKING

DE FÉVRIER 2016 À FIN 2018, SOS MEDITERRANEE A MENÉ SA MISSION DE SAUVETAGE EN MER AVEC L'AQUARIUS. DEPUIS 2019, L'ASSOCIATION AFFRÈTE L'OCEAN VIKING, QUI BAT PAVILLON NORVÉGIEN, AUPRÈS DE L'ARMATEUR HØYLAND OFFSHORE A/S. SON PONT ARRIÈRE EST ÉQUIPÉ D'UNE DIZAINE DE CONTENEURS AMÉNAGÉS POUR ACCUEILLIR, SOIGNER ET PROTÉGER LES PERSONNES RESCAPÉES. LE MODULE MÉDICAL DE 60 M² COMPREND UNE SALLE DE CONSULTATION, UN CABINET MÉDICAL ET UNE SALLE D'HOSPITALISATION. UN CONTENEUR RÉFRIGÉRÉ PEUT ÊTRE UTILISÉ COMME MORGUE. LE NAVIRE DISPOSE DE TROIS CANOTS DE SAUVETAGE RAPIDES.

AMÉNAGEMENTS



CARACTÉRISTIQUES



- Année de construction : 1986
- Pavillon : norvégien
- Armateur : Høyland Offshore A/S
- Taille : 69,3 m X 15,5 m
- Vitesse maximale : 14 nœuds
- Coût d'opération : 24 000 € par jour

COMMENT SE DÉROULE UN SAUVETAGE ?



1. RECHERCHE

L'*Ocean Viking* patrouille en Méditerranée centrale dans les eaux internationales, généralement au large de la Libye. Il dispose de radars et ses équipes se relaient à la passerelle pour assurer la veille aux jumelles et repérer d'éventuelles embarcations en détresse.



2. COORDINATION

Lorsqu'une embarcation en détresse est repérée ou signalée par un tiers, et à toutes les étapes de l'opération, l'*Ocean Viking* contacte systématiquement les centres de coordination et de sauvetage compétents censés coordonner les opérations sur la zone concernée (Libye, Malte, Tunisie, Italie).



3. SAUVETAGE

L'*Ocean Viking* lance ses canots de sauvetage en direction de l'embarcation en détresse repérée. Ces embarcations, presque toujours très surchargées, menacent de rompre ou de chavirer à tout moment. Les personnes en détresse n'ont la plupart du temps ni vivres, ni eau, ni gilets de sauvetage. Sans assistance, les chances de survie sont minimales. Les équipes s'efforcent de stabiliser la situation et de limiter les risques de naufrage mortel en calmant les personnes et en leur distribuant des gilets de sauvetage. On procède ensuite à leur évacuation vers l'*Ocean Viking* (en priorité les malades, les enfants et les femmes).



4. ACCUEIL À BORD

Les personnes rescapées sont prises en charge par une équipe mixte de **SOS MEDITERRANEE** et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) qui effectue une première évaluation médicale pour les cas nécessitant des soins d'urgence, puis la distribution de nourriture, d'eau, de couvertures et de vêtements propres. Un abri sur le pont est réservé aux femmes et aux enfants de moins de 12 ans. Un second est attribué aux hommes.



5. SOINS MÉDICAUX ET PROTECTION

Les quatre membres du personnel soignant (chef ou cheffe d'équipe médicale, médecin, sage-femme et infirmier ou infirmière) traitent d'abord les urgences, puis reçoivent en consultation les malades, les personnes blessées et les femmes enceintes. L'identification des individus les plus vulnérables, la restauration des liens familiaux et les autres activités de protection à bord sont habituellement effectuées par le personnel de la FICR.

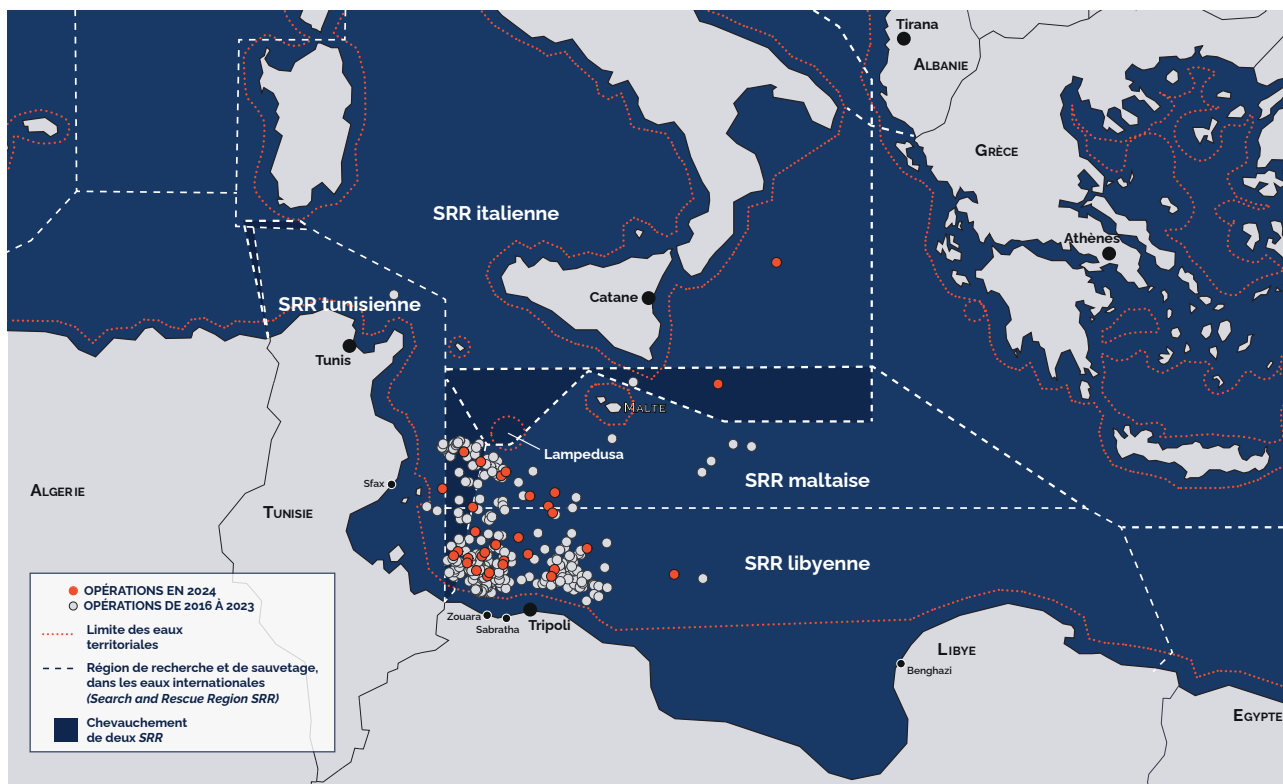


6. DÉBARQUEMENT

Selon le droit maritime, un sauvetage se termine lorsque les personnes rescapées débarquent dans un lieu sûr, qui doit correspondre à des critères précis. **Seules les autorités maritimes compétentes** (des pays côtiers responsables) **ont la responsabilité de désigner ce port et de l'indiquer au capitaine du navire.** L'*Ocean Viking* attend donc toujours instruction des autorités maritimes **et ne choisit en aucun cas ni le port, ni le pays de débarquement**, la difficulté étant que la plupart des États côtiers ne respectent pas leurs obligations en vertu du droit maritime (voir p. 18).

NAVIGATION EN EAUX INTERNATIONALES

OPÉRATIONS DE SOS MEDITERRANEE



Le droit maritime stipule que tout capitaine a le devoir de secourir une personne en détresse : c'est là le fondement de l'action de **SOS MEDITERRANEE**. L'Organisation maritime internationale (OMI) veille à l'application de ces lois et de la coordination des sauvetages en mer.

Les eaux internationales où l'*Ocean Viking* navigue sont divisées en différentes Régions de recherche et de sauvetage (*Search and Rescue Regions* - SRR) attribuées aux autorités maritimes de Libye, de Malte, d'Italie, et depuis juin 2024, de Tunisie. Chacun de ces États y est théoriquement responsable de la coordination des opérations de recherche et de sauvetage jusqu'au débarquement dans un lieu sûr. Ces zones SRR, dans les eaux internationales, impliquent des devoirs et des responsabilités pour les États concernés. Dans les faits, d'une part les États de Méditerranée centrale sont extrêmement défaillants par rapport à leurs obligations légales de coordination des secours et n'assument pas leurs missions ; et d'autre part, la Libye et la Tunisie ne peuvent pas être considérées comme des lieux sûrs pour les personnes naufragées, selon les critères édictés par les conventions internationales du droit de la mer. Dans la majorité des cas, ce sont donc les autorités maritimes italiennes qui, conformément au droit maritime, reprennent *in fine* la coordination des opérations - incluant la désignation d'un port sûr - par défaut des autorités maritimes concernées en première instance.

NB : Attention à ne pas confondre SRR et eaux territoriales, qui font partie du territoire national et confèrent d'autres droits et responsabilités. Notre navire ne pénètre jamais dans les eaux territoriales, sauf pour débarquer dans un port, sur instruction des autorités maritimes compétentes.

CONTEXTE EN MÉDITERRANÉE CENTRALE



Tess Barthes /
SOS MEDITERRANEE



Je me bats pour quoi ? Pour un avenir.

ALEX*, 17 ANS, originaire du Soudan, secouru par l'Ocean Viking en août 2024

Je voyage seul, sans famille. Je ne sais pas où sont mes proches. J'ai quitté le Soudan du Sud à cause de la guerre et j'ai rejoint le Soudan. J'y suis resté deux ans. Puis, quand la guerre a éclaté, j'ai dû fuir à nouveau, cette fois vers la Libye. J'ai traversé le désert pendant deux jours, sans nourriture ni eau. En Libye, j'ai été emprisonné au centre de détention de Bir al-Ghanam. C'est un endroit très, très dangereux. Quand tu y entres, tu peux y rester longtemps, personne ne se soucie de toi. Ils t'arrêtent sans raison. Ils ne veulent pas de "Noirs" là-bas. Dans cette vie, il n'y a que deux issues : soit tu gagnes, soit tu perds. Si tu perds, tu meurs. Si tu gagnes, tu construis un avenir meilleur. Alors j'ai décidé de traverser la mer. ”

LA MÉDITERRANÉE CENTRALE EN CHIFFRES EN 2024



Au moins **2 475 personnes mortes ou disparues** en Méditerranée (contre 3 155 en 2023)*
Parmi elles, **1 719 personnes en Méditerranée centrale** (contre 2 526 en 2023)⁵

5. Organisation internationale pour les migrations (OIM), *Missing Migrants Project*, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Chiffres en date du 5 mai 2025.

55 205 personnes interceptées par les garde-côtes libyens et tunisiens en 2024 (contre 65 766 en 2023)
21 762 en Libye
33 443 en Tunisie⁶

66 855 personnes arrivées en Italie et à Malte (contre 158 032 en 2023)

6. OIM, *mission Libye*



FAITS SAILLANTS EN 2024

- Actes xénophobes, violences et trafic d'êtres humains en Libye et en Tunisie, provoquant la fuite de milliers de personnes sur des embarcations de fortune
- Une baisse du nombre de départs en mer qui s'accompagne d'une légère baisse du nombre de morts, mais d'une forte hausse du taux de mortalité
- Création officielle d'une Région de recherche et de sauvetage tunisienne
- Intensification des interceptions par les garde-côtes tunisiens et libyens, financés par l'Europe, et chute des arrivées en Italie
- Les entraves à l'action des ONG de sauvetage par les autorités italiennes se poursuivent ; la justice s'interpose



BILAN MEURTRIER EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

Depuis 2014, plus de 24 500 personnes ont perdu la vie ou ont disparu en Méditerranée centrale, faisant de cette route migratoire l'une des plus meurtrières au monde⁷. Rien qu'en 2024, au moins 1 719 personnes y ont trouvé la mort. Ce bilan tragique illustre les conséquences des politiques européennes qui visent à dissuader, stopper ou criminaliser la migration par voie maritime. Les États européens ont externalisé les opérations de secours vers les pays de départ et continuent de criminaliser les ONG de recherche et de sauvetage (SAR).

Le soutien de l'Union européenne (UE) aux autorités libyennes et tunisiennes pour renforcer leurs capacités à effectuer des patrouilles a entraîné une augmentation massive des interceptions et des renvois. En 2023, 29 % des personnes tentant la

7. OIM, projet *Missing Migrants*

traversée ont été interceptées ; en 2024, ce chiffre a bondi à 45 %, avec au moins 55 205 personnes renvoyées de force en Libye et en Tunisie⁸. Cette intensification des interceptions s'est traduite par une chute de 58 % des arrivées en Italie : 66 617 personnes ont atteint ses côtes en 2024, contre 157 652 l'année précédente⁹.

La diminution des tentatives de traversée ne signifie pas une baisse du danger. Au contraire, le taux de mortalité en Méditerranée centrale a augmenté en 2024.

Si le nombre total de personnes mortes ou disparues a diminué, passant de 2 526 en 2023 à 1 719 en 2024, le taux de mortalité a, lui, augmenté¹⁰.

La majorité des décès a eu lieu au large de la Libye, les autres s'étant produits au large de la Tunisie ou des côtes italiennes¹¹. Avec 198 décès en Méditerranée centrale, septembre détient le triste record du mois le plus meurtrier de l'année 2024. Le naufrage connu ayant fait le plus de victimes est survenu le 17 juin en mer Ionienne : au moins 79 personnes y ont perdu la vie¹².

NOMBRE DE PERSONNES DÉCÉDÉES EN MÉDITERRANÉE EN 2024

Source: *Missing Migrants Projects* – OIM



8. L'interprétation des données sur les interceptions doit être abordée avec prudence, car des lacunes significatives subsistent concernant les interceptions au large des côtes tunisiennes. Pour l'année 2023, des divergences notables existent : des organisations telles que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), l'OIM et le *Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC)* ont enregistré environ 40 000 interceptions, alors que la Garde nationale maritime tunisienne a déclaré avoir intercepté plus de 80 000 personnes à la fin de l'année (voir *Alarm Phone, 2024, Interrupted at sea*). Les données pour 2024 restent incomplètes, car des organisations de la société civile, comme le *Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES)*, rapportent que les autorités tunisiennes ont cessé de publier des informations sur les interceptions en juin 2024. Ces incohérences rendent difficile la détermination de l'évolution réelle des interceptions. Les données sur les interceptions au large de la Libye utilisées dans ce rapport proviennent de l'OIM, mission Libye.

9. Les données sur les arrivées en Italie sont compilées à partir de la *Matrice de suivi des déplacements (DTM)* de l'OIM.

10. Note : Le taux de mortalité a été calculé en divisant le nombre de décès enregistrés par le nombre total de tentatives de traversée, défini comme la somme des personnes arrivées en Italie et à Malte, des personnes interceptées en mer et renvoyées en Libye et en Tunisie, ainsi que des personnes décédées ou portées disparues en mer. L'absence de données complètes sur les interceptions et sur les décès limite la précision des calculs du taux de mortalité, qui doit être considéré uniquement comme un indicateur des tendances.

11. OIM, projet *Missing Migrants* (données consultées le 18 février 2025)

12. <https://www.infomigrants.net/fr/post/49690/nauffrage-en-grce--athenes-sous-le-choc-de-cette-tragedie-indicible>

EXACTIONS GÉNÉRALISÉES ET SYSTÉMATIQUES CONTRE LES PERSONNES MIGRANTES EN LIBYE

En 2024, la Libye reste le principal point de départ pour les personnes cherchant à traverser la Méditerranée, avec une estimation de plus de 63 000 tentatives de traversée¹³. Si ce chiffre marque une baisse de 8 % par rapport aux estimations de 2023, les interceptions ont, elles, bondi de 28 %, avec 21 762 personnes renvoyées de force en Libye, contre 17 025 interceptions en 2023.

Pour un grand nombre de ces personnes, être renvoyées en Libye signifie un retour à un cycle infernal de violences, d'abus et d'exploitation. De nombreux rapports d'organisations humanitaires et des Nations Unies documentent des exactions systématiques : détention arbitraire, travail forcé, extorsion, violences sexuelles, torture et traitements inhumains¹⁴.

Pour trop de personnes, la Libye est le point final de leur périple. En mars 2024, les corps de 65 personnes migrantes ont été retrouvés dans une fosse commune au sud-ouest du pays¹⁵. Sur les 965 décès et disparitions recensés en Libye en 2024 par le projet *Missing Migrants* de l'OIM, plus de 22 % ont eu lieu sur les routes terrestres. Ce chiffre est un rappel tragique des dangers mortels auxquels les personnes migrantes sont confrontées dans ce pays¹⁶.



Camille Martin Juan /
SOS MEDITERRANEE

LA TUNISIE N'EST PAS UN LIEU SÛR POUR LES PERSONNES RESCAPÉES

Le 4 octobre 2024, **SOS MEDITERRANEE** et 61 autres organisations de la société civile ont publié une déclaration conjointe exposant les graves violations des droits humains dont sont victimes les personnes migrantes en Tunisie, en particulier celles qui sont originaires d'Afrique subsaharienne. De ce fait, la Tunisie ne peut en aucun cas être considérée comme un lieu sûr pour les personnes secourues ou interceptées en mer, conformément aux critères établis par la Convention SAR de 1979, le Comité de la sécurité maritime et les organes des Nations Unies. Quelques jours plus tard, des experts missionnés par l'ONU ont exprimé leur inquiétude face au fait que, malgré ces graves allégations, la Tunisie puisse continuer à être considérée comme un lieu sûr de débarquement dans le cadre d'opérations de recherche et de sauvetage¹⁷.

13. Ce chiffre inclut le nombre de personnes interceptées et renvoyées en Libye (21 762 selon l'OIM, mission Libye) ainsi que le nombre de personnes arrivées en Italie après un départ de Libye (41 484 selon le UNHCR).

14. Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies (2023), Rapport de la Mission indépendante d'établissement des faits (A/HRC/52/83) ; MSF (2025), Dans le piège libyen (12 février).

15. OIM (2024), Une fosse commune avec 65 corps de migrants découverte en Libye (22 mars).

16. OIM (2025), L'OIM profondément préoccupée par la découverte de charniers en Libye, demande instamment que des mesures soient prises (10 février).

17. Haut-Commissariat pour les droits de l'Homme <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/10/tunisia-un-experts-concerned-over-safety-migrants-refugees-and-victims>



Claire Juchat /
SOS MEDITERRANEE



INTERCEPTIONS VIOLENTES ET EXPULSIONS COLLECTIVES EN TUNISIE

Le 19 juin 2024, la Tunisie a officiellement annoncé la création de la Région de recherche et de sauvetage (SRR) tunisienne, assumant la responsabilité des opérations de recherche et de sauvetage dans ses eaux, à la suite de l'accord entre l'Union européenne et la Tunisie de juillet 2023.

En 2024, le nombre de personnes tentant de rejoindre l'Europe par la mer depuis la Tunisie a fortement chuté. L'OIM estime que près de 53 000 personnes ont tenté la traversée, contre plus de 140 000 en 2023¹⁸. Parmi elles, environ 20 000 ont atteint l'Italie, soit une baisse de 80 % par rapport à l'année précédente. Parallèlement, au moins 33 000 personnes ont été interceptées en mer et renvoyées en Tunisie en 2024, bien que le chiffre réel soit certainement plus élevé, en raison du manque de données fiables sur les interceptions par les autorités tunisiennes¹⁹.

Nombre de ces personnes ont témoigné de pratiques dangereuses lors des interceptions en mer, notamment des manœuvres risquées, des violences physiques, le retrait des moteurs et des menaces avec des armes à feu. Ces pratiques ont été condamnées par des experts de l'ONU en octobre 2024²⁰.

Toutefois, les dangers ne se limitent pas à la mer. **Dans un climat de violence raciste et de rhétorique anti-migrants alimenté par les autorités tunisiennes, des milliers de personnes ont été expulsées de force ou transférées vers des zones reculées à la frontière terrestre entre la Tunisie et la Libye.** C'est le sort qu'ont connu au moins 12 000 personnes, entre juin 2023 et novembre 2024, selon la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.²¹ Les témoignages recueillis par des organisations de la société civile indiquent que les autorités tunisiennes sont directement impliquées dans la « **vente de personnes migrantes** » à des groupes armés libyens²².

18. OIM et UNHCR (2024) *Migrant and refugee movements through the Central Mediterranean Sea – Joint Annual Overview 2023* (10 juin) ; UNHCR (2024) *Italy Weekly Snapshot* (30 décembre)

19. Voir note de bas de page n°8, p21 concernant l'interprétation des données sur les interceptions

20. OHCHR (2024), *Tunisie : les experts de l'ONU s'inquiètent de la sécurité des migrants, des réfugiés et des victimes de la traite des êtres humains* (14 octobre) ; voir aussi *Alarm Phone* (2024), *Mer interrompue : les pratiques illégales et violentes de la garde nationale tunisienne en Méditerranée centrale* (20 juin).

21. Conseil de sécurité des Nations Unies (2024), *Mission d'appui des Nations Unies en Libye : Rapport du Secrétaire général* (S/2024/895), para. 62.

22. RR IX (2025), *State Trafficking : Expulsion et vente de migrants de la Tunisie à la Libye. 30 témoignages d'une frontière extérieure de l'UE* (29 janvier).

LES TRIBUNAUX ITALIENS REJETTENT LA LÉGITIMITÉ DES GARDE-CÔTES LIBYENS

En 2024, à plusieurs reprises, la justice italienne a statué que les garde-côtes libyens ne sont pas un acteur légitime des opérations de recherche et de sauvetage en mer. En juin, le tribunal civil de Crotone a jugé illégale la détention du navire *Humanity 1* de l'ONG SOS Humanity²³ par les autorités italiennes, en affirmant que **les interceptions par les garde-côtes libyens ne peuvent légalement être qualifiées d'opérations de sauvetage**, car ils sont systématiquement armés et créent une situation globale de danger. Il a également établi que **la Libye n'est pas un lieu sûr pour le débarquement des personnes rescapées**. Cette décision faisait suite à un arrêt rendu en février par la **Cour de cassation italienne**²⁴, **qui a jugé illégal le transfert de personnes secourues aux garde-côtes libyens**. Cet arrêt confirmait la condamnation du capitaine du navire privé italien *Asso 28*, qui avait remis 101 personnes aux garde-côtes libyens. De même, en décembre 2024, un tribunal de Vibo Valentia a annulé la détention du navire de sauvetage *Sea-Eye 4* de l'ONG Sea-Eye²⁵, immobilisé au prétexte qu'il n'aurait pas obéi aux ordres des garde-côtes libyens.

LA POLITIQUE DES PORTS ÉLOIGNÉS AUGMENTE LES RISQUES EN MER

En 2024, **l'attribution systématique de ports éloignés** des zones d'opération pour le débarquement des personnes secourues a considérablement allongé le temps de navigation des ONG de recherche et de sauvetage. En 2024, 80 % des ports assignés aux ONG se situaient en Italie centrale ou septentrionale, contraignant les navires à perdre un total de **344 jours aller-retour en trajets inutiles**.

Institué en janvier 2023, le « décret Piantedosi » oblige par ailleurs les navires humanitaires à rejoindre le port qui leur est assigné directement après un sauvetage, même lorsque d'autres embarcations en détresse sont dans son périmètre, sous peine de lourdes sanctions.

LA POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES PORTS ÉLOIGNÉS ET LE « DÉCRET PIANTEDOSI » ONT DE LOURDES CONSÉQUENCES.

> Une souffrance prolongée pour les personnes rescapées

L'attribution de ports situés jusqu'à quatre jours de navigation des zones de sauvetage prolonge le temps passé en mer par les personnes secourues, malgré leur santé physique et mentale souvent très fragile. Certaines d'entre elles ont enduré des abus, des tortures et des traitements inhumains avant la traversée.

> Une capacité de sauvetage réduite

Depuis l'introduction de ces restrictions, le nombre de personnes secourues à chaque mission a chuté de manière significative. L'*Ocean Viking* est passé d'une moyenne de 278 personnes secourues par mission en 2022 à 143 en 2023 et seulement 114 en 2024²⁶.

23. <https://sos-humanity.org/en/press/final-court-decision/>

24. <https://www.infomigrants.net/en/post/55310/italys-top-court-handing-over-migrants-to-libyan-coast-guards-is-illegal>

25. <https://www.infomigrants.net/fr/post/61644/italy-seaeye-wins-case-regarding-detention-in-2023>

26. Le nombre moyen de personnes rescapées par embarcation en détresse dépend de plusieurs facteurs, notamment du type d'embarcation – qu'il s'agisse de grandes embarcations pneumatiques ou des petites barques en fibre de verre ou en métal, ou encore de bateaux en bois. De plus, la baisse des départs en 2024 a réduit la probabilité d'effectuer plusieurs sauvetages consécutifs, alors qu'en période de départs plus élevés, cette probabilité était autrefois plus importante.

> Des morts supplémentaires

Les détentions de navires humanitaires et la politique des ports éloignés ont mené à une moindre présence des ONG en zone de détresse. Depuis l'application du « décret Piantedosi », plus de 4 200 personnes ont perdu la vie en Méditerranée centrale, alors que les organisations humanitaires étaient empêchées d'opérer pendant près de 600 jours en raison d'entraves administratives²⁷.

> Davantage de renvois vers la Libye

Les interceptions menées par les garde-côtes libyens au large de la Libye ont augmenté de 28 % en 2024, renvoyant ainsi des milliers de personnes vers des conditions de détention inhumaines.

> Une augmentation des coûts opérationnels

En 2024, l'*Ocean Viking* a passé 80 jours à naviguer inutilement du fait de ces destinations lointaines, engendrant des coûts de carburant supplémentaires d'environ 615 000 €. Cette somme aurait pu financer 82 jours supplémentaires d'opérations ou couvrir deux fois les coûts annuels de la nourriture, des couvertures et des kits d'accueil destinés aux personnes rescapées.

PORTS DE DÉBARQUEMENT DE L'OCEAN VIKING EN 2024



27. OIM, projet *Missing Migrants* (données consultées le 18 février 2025)



DES ENTRAVES AUX OPÉRATIONS TOUJOURS PLUS PRÉOCCUPANTES

Adopté en décembre 2024, le nouveau décret-loi 145/2024, dit « décret flussi », renforce encore les restrictions imposées par le « décret Piantedosi », ces deux textes ciblant exclusivement les navires humanitaires. Pourtant, les personnes secourues par les ONG de sauvetage ne représentent que 11 % des arrivées en Italie sur l'ensemble des années 2023 et 2024.

Les autorités italiennes ont émis, **en 2024, 12 ordres de détention** à l'encontre de navires humanitaires, totalisant **360 jours de détention** dont 255 effectivement appliqués. De janvier 2023 à décembre 2024, 26 ordres de détention ont été prononcés en vertu du « décret Piantedosi ». Dans 14 cas, le motif invoqué était le non-respect des instructions des garde-côtes libyens ; dans cinq autres cas, le « non-respect de l'obligation de se rendre sans délai au lieu sûr désigné » a justifié la détention de navires d'ONG ayant effectué plusieurs sauvetages consécutifs.

Ces mesures placent donc les ONG de sauvetage dans une position intenable : soit elles se conforment à des réglementations restrictives en contradiction avec le droit maritime international qui leur impose de porter assistance à toute personne en détresse, soit elles remplissent leur mission humanitaire au risque de subir de lourdes sanctions administratives.

L'ACCORD ITALIE-ALBANIE

En novembre 2023, l'Italie a signé un accord prévoyant le transfert, vers des centres de détention en Albanie, des personnes secourues par les autorités maritimes italiennes en-dehors des eaux territoriales de l'Union européenne, et ressortissantes de pays considérés « sûrs » par le gouvernement italien (à l'exception, en théorie, des enfants et des personnes vulnérables). Les deux premiers transferts ont eu lieu en octobre et en novembre 2024. Dans les deux cas, les tribunaux italiens les ont invalidés et ont renvoyé l'affaire devant la Cour de justice de l'Union européenne, alors que les personnes rescapées étaient ramenées en Italie.

OPÉRATIONS DE SAUVETAGE



Tess Barthes /
SOS MEDITERRANEE



Je n'ai pas peur de mourir en mer »

MARY*, 20 ANS, originaire d'Érythrée, secourue le 29 janvier 2024

J'ai essayé de traverser la mer à quatre reprises. J'ai été interceptée trois fois par les garde-côtes libyens et chaque fois, on m'a conduite en prison. Les conditions de détention sont encore plus difficiles quand on se fait intercepter. Il faisait vraiment froid la nuit en mer. Mon amie est morte à cause du froid et de sa maladie. Lorsqu'ils sont arrivés [lors d'une tentative de traversée], nous avons pris peur. Le bateau était déséquilibré, un homme est tombé à la mer. Mais ils ne s'en sont pas soucié. Quand nous avons essayé de nous échapper, ils ont tiré des coups de feu sur les boudins pneumatiques de notre embarcation pour nous attraper. Il y a tellement de risques à traverser la mer. Mais nous ne nous préoccupons pas de l'accident qui pourrait se produire. Plus que de la mort, on a peur de se faire arrêter. Maintenant, je suis très heureuse d'avoir l'occasion de dire ce qui se passe en mer et en Libye. Mais je suis très triste pour les gens qui sont restés là-bas. ”

LE SAUVETAGE EN CHIFFRES



17 missions en mer



36 opérations de sauvetage dans les eaux internationales (dont 3 de stabilisation)



1 948 personnes secourues avec l'*Ocean Viking*



152 femmes (8 %)



389 enfants (20 %), dont 72 % non accompagnés

27 jours de détention du navire en Italie



Au moins **80 jours supplémentaires de transit** (aller-retour) depuis la zone de détresse vers des ports éloignés



Environ **615 000 €** dépensés inutilement en carburant lors de ces **80 jours** supplémentaires de transit vers des ports éloignés



80% des cas de détresse repérés par des ONG (vigies des navires ou avions humanitaires, initiatives civiles telles qu'*Alarm Phone*...)



FAITS SAILLANTS EN 2024



- Détention pendant 27 jours de l'*Ocean Viking* en application du « décret Piantedosi »
- 80 jours perdus en navigation supplémentaire de l'*Ocean Viking* pour rejoindre des ports éloignés
- Une prolifération d'acteurs armés en mer
- Plan d'urgence médicale massif déclenché en mars : 25 personnes naufragées secourues, 60 autres décédées en mer



Johanna de Tessières /
SOS MEDITERRANEE

EN 2024, PLUS QUE JAMAIS, L'ESPACE HUMANITAIRE EN MER A ÉTÉ MENACÉ. LES OBSTACLES IMPOSÉS À L'ACTION DES ONG QUI TENTENT DE SAUVER DES VIES EN MER ET LES ENTRAVES ENVERS LEURS NAVIRES ONT CONSIDÉRABLEMENT PESÉ SUR LES OPÉRATIONS DE L'OCEAN VIKING, QUI A MALGRÉ TOUT SECOURU 1 948 PERSONNES EN DÉTRESSE DANS DES EMBARCATIONS DE FORTUNE LORS DE 36 OPÉRATIONS.



Alisha Vaya /
SOS MEDITERRANEE



DÉTENTION DE L'OCEAN VIKING EN FÉVRIER 2024

Le 9 février, après le débarquement dans le port de Brindisi de 261 personnes secourues de nuit quelques jours plus tôt, l'*Ocean Viking* a reçu un ordre de détention de la part des autorités italiennes, qui l'accusaient de ne pas s'être coordonné avec les autorités libyennes²⁸. **SOS MEDITERRANEE** a immédiatement fait appel de cette décision, évoquant des préoccupations quant à la constitutionnalité de certaines dispositions du « décret Piantedosi ». Le juge du tribunal de Brindisi a suspendu la détention administrative initialement imposée à l'*Ocean Viking* et a saisi la Cour constitutionnelle afin d'évaluer la compatibilité de ces dispositions avec la Constitution²⁹, une démarche encore non aboutie à l'heure où nous écrivons.

28. Voir **SOS MEDITERRANEE** (2024), *L'Ocean Viking détenu sur la base de déclarations mensongères de patrouilleurs libyens violant le droit maritime* (10 février 2024).

29. Voir **SOS MEDITERRANEE** (2024), *Le controversé « décret Piantedosi » devant la Cour constitutionnelle italienne* (11 octobre 2024).



Charles Thieffaine /
SOS MEDITERRANEE

L'OCEAN VIKING FACE À DES ACTEURS ARMÉS NON-IDENTIFIÉS

En 2024, **SOS MEDITERRANEE** a constaté une augmentation inquiétante du nombre d'acteurs non identifiés en Méditerranée centrale, aggravant le cycle d'abus subi par les personnes fuyant par la mer. L'apparition de groupes armés interférant avec les opérations de sauvetage est particulièrement préoccupante. À plusieurs reprises, des individus masqués, à bord de bateaux rapides, ont perturbé les opérations de sauvetage, mettant en danger aussi bien les personnes rescapées que les équipes à bord de l'*Ocean Viking*.

> **LE 9 JUILLET** : lors du sauvetage d'une embarcation en bois surchargée, deux bateaux rapides non identifiés sont apparus. **Des hommes armés et cagoulés sont montés à bord de l'embarcation en détresse, semant la panique et amenant 20 personnes à sauter à l'eau.** Nos équipes ont heureusement réussi à les secourir. Les hommes cagoulés ont ensuite pris possession de l'embarcation vide avant de quitter les lieux.

> **LE 30 JUILLET** : alors que les équipes procédaient au sauvetage de 196 personnes à bord de deux embarcations de fortune, elles ont repéré des bateaux non identifiés, qui sont cependant restés à distance. Une fois les personnes en détresse secourues, des individus cagoulés se sont emparés des embarcations abandonnées et ont pris la direction du sud.

> **LE 9 OCTOBRE** : des hommes armés et cagoulés à bord d'un bateau rapide ont contraint six personnes à sauter à l'eau près de l'*Ocean Viking*. Nos équipes ont immédiatement réagi et les ont secourues. Certaines étaient affaiblies et déshydratées. Les témoignages recueillis par la suite ont confirmé que ces hommes étaient armés.

Ces événements illustrent les dangers croissants auxquels font face les organisations humanitaires de sauvetage en mer. **SOS MEDITERRANEE a recueilli de nombreux témoignages établissant des liens entre les milices, les passeurs et les garde-côtes libyens, impliqués dans des pratiques dangereuses en mer.**

Le financement continu des autorités libyennes par les États européens soulève de sérieuses questions de responsabilité et de transparence. **SOS MEDITERRANEE a appelé les gouvernements européens à enquêter** sur ces incidents illégaux et à garantir que les fonds publics ne contribuent pas à des actions mettant des vies en danger en mer.

MARS 2024 : 60 PERSONNES PORTÉES DISPARUES EN MER

Le 13 mars 2024, l'*Ocean Viking* a porté secours à 25 personnes à bord d'une embarcation pneumatique en détresse dans les eaux internationales. Épuisées et en état de grave détresse médicale, elles dérivait en mer depuis près d'une semaine. Selon leurs témoignages, 85 personnes avaient quitté la Libye, mais 60 d'entre elles ont péri dans l'attente d'un secours qui n'est jamais arrivé.

Deux rescapés, dans un état critique, ont dû être évacués en urgence vers la terre ferme pour recevoir des soins. L'un d'eux n'a pas survécu. Ibrahima*, l'une des personnes rescapées, témoigne : « nous sommes partis de Libye à 85, dont quatre femmes et un bébé. Au bout de deux jours, notre moteur est tombé en panne. Ce n'était pas facile. J'ai vu tant de mes amis mourir. »

JUIN 2024 : DOUZE CORPS TROUVÉS EN MER

Le week-end des 7 et 8 juin, un avion affrété par l'ONG Sea-Watch a repéré au moins 17 corps flottant en mer. Les équipes des navires de Médecins Sans Frontières et de **SOS MEDITERRANEE** ont pu en récupérer douze. Les autres n'ont pas pu être atteints. Le nombre exact de victimes reste inconnu. « Sans les navires et les avions humanitaires de recherche et de sauvetage, ce drame serait certainement resté invisible, comme de nombreux autres en Méditerranée », déclarait alors Soazic Dupuy, directrice des opérations de **SOS MEDITERRANEE**.



Camille Martin Juan /
SOS MEDITERRANEE



*Le 8 mars 2024, comme à chaque mission,
les équipes procèdent à des exercices
de sauvetage en mer.*





Johanna de Tessières /
SOS MEDITERRANEE



AU-DELÀ DE LA MÉDITERRANÉE CENTRALE

Si la Méditerranée centrale est l'une des routes migratoires les plus meurtrières au monde, d'autres traversées périlleuses ont lieu ailleurs, mettant chaque année en danger des milliers de vies. De l'Atlantique au Pacifique, en passant par le golfe du Bengale, la Manche et bien d'autres itinéraires, les personnes en migration entreprennent de longs et dangereux périples sur de vastes étendues maritimes, qui ne disposent souvent d'aucun moyen consacré à la recherche et au sauvetage.

En 2024, le département des opérations de **SOS MEDITERRANEE** a mené cinq études exploratoires afin d'analyser les risques liés aux principales routes migratoires maritimes au-delà de la Méditerranée centrale. Basées sur des recherches documentaires et des entretiens avec des experts et expertes, ces études visaient à analyser les traversées en Amérique, en Asie du Sud-Est, dans la Manche, ainsi qu'en Afrique de l'Ouest et de l'Est. Parmi les itinéraires étudiés, la route reliant les côtes d'Afrique de l'Ouest et du Maroc aux îles Canaries a été identifiée comme prioritaire, en raison de son taux de mortalité élevé et du manque d'acteurs consacrés aux opérations de recherche et de sauvetage. **SOS MEDITERRANEE** a ainsi mandaté une personne au sein du département des opérations pour réaliser une évaluation de terrain et analyser plus en détails la faisabilité d'une intervention dans cette région. Ces analyses se poursuivent en 2025.



Charles Thieffaine /
SOS MEDITERRANEE



PROTECTION ET SOIN AUX PERSONNES RESCAPÉES



Nous avons dû activer le Plan d'urgence médicale massif (MCP)³⁰



Johanna de Tessières /
SOS MEDITERRANEE

ANNE, médecin à bord, évoque la prise en charge d'urgence de 25 personnes secourues le 13 mars 2024.

Les 25 personnes rescapées étaient à l'extrême limite de leur résistance physique. Deux hommes étaient inconscients, beaucoup d'autres en hypothermie, presque toutes extrêmement déshydratées, n'ayant bu qu'un peu d'eau de mer pour survivre durant une semaine. Toutes étaient dans un état de grande détresse psychologique après avoir vu mourir des dizaines de personnes, dont des membres de leur famille, dans leur embarcation de fortune. ”

30. Le Plan d'urgence médicale massif (MCP) mobilise tout l'équipage lors de situations critiques où la vie de nombreuses personnes est en jeu afin d'assister les quatre membres de l'équipe médicale à bord.

LA PROTECTION ET LES SOINS EN CHIFFRES



1 948 personnes



31 nationalités différentes représentées à bord de l'*Ocean Viking*



152 femmes (8 % des personnes rescapées)



389 enfants (20 %),
dont 72 % non accompagnés
21 enfants < 5 ans
(5 % des moins de 18 ans)

385 personnes voyageant en famille



7 personnes en situation de handicap



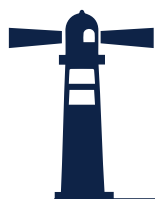
1 357 consultations médicales à bord



14 754 repas distribués aux personnes rescapées



FAITS SAILLANTS EN 2024



- Des parcours de vie multiples : guerre, violence, misère... induisant des besoins de protection et des situations sanitaires diverses
- Sur 31 pays, le tiers des personnes rescapées sont originaires de Syrie
- Des soins médicaux à bord pour traiter les conséquences de la traversée et des violences subies à terre
- Une prise en charge spécifique des femmes et des enfants
- 90% des femmes qui traversent la Méditerranée sont victimes de viol



Johanna de Tessières /
SOS MEDITERRANEE



UNE FOIS SECOURUES PAR NOS ÉQUIPES DE SAUVETAGE, LES PERSONNES RESCAPÉES BÉNÉFICIENT DE L'ACCÈS À DES SOINS MÉDICAUX ET À DES ACTIVITÉS DE PROTECTION DISPENSÉS PAR SOS MEDITERRANEE ET PAR NOTRE PARTENAIRE À BORD, LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE, JUSQU'À LEUR DÉBARQUEMENT DANS UN LIEU SÛR, OÙ L'ÉQUIPE POURRA RÉFÉRER LES PLUS VULNÉRABLES À D'AUTRES STRUCTURES. DES VÊTEMENTS SECS, DES COUVERTURES, DES ÉLÉMENTS D'HYGIÈNE PERSONNELLE ET DE LA NOURRITURE LEUR SONT DISTRIBUÉS PAR L'ÉQUIPE LOGISTIQUE. LES FEMMES ET LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS DISPOSENT D'UN ABRI QUI LEUR EST RÉSERVÉ, AINSI QUE DE DOUCHES ET DE SANITAIRES SPÉCIFIQUES.

1 948 PERSONNES RESCAPÉES AUX PARCOURS DIVERS

L'*Ocean Viking* patrouillant essentiellement au large de la Libye, la majorité des personnes secourues tentaient de fuir ce pays, mais il arrive que, le navire remontant vers le nord pour atteindre un port sûr, des personnes fuyant la Tunisie soient également secourues. Exceptionnellement, l'*Ocean Viking* a porté secours à des embarcations en mer Ionienne, qui naviguaient depuis la Turquie.

Femmes, hommes ou enfants, les personnes recueillies à bord de l'*Ocean Viking* ont chacune leur histoire. La fuite de la guerre, d'une famine, de menaces politiques, de violences domestiques – notamment pour les femmes et les jeunes filles –, des effets du changement climatique ou la recherche d'une vie meilleure sont autant de raisons qui les ont amenées à quitter leur pays. Selon leurs déclarations, elles arrivent en Libye, de gré ou de force, soit pour y travailler ou pour chercher un avenir meilleur en Europe, soit par l'entremise de trafiquants d'êtres humains, de bandes criminelles ou de groupes armés.

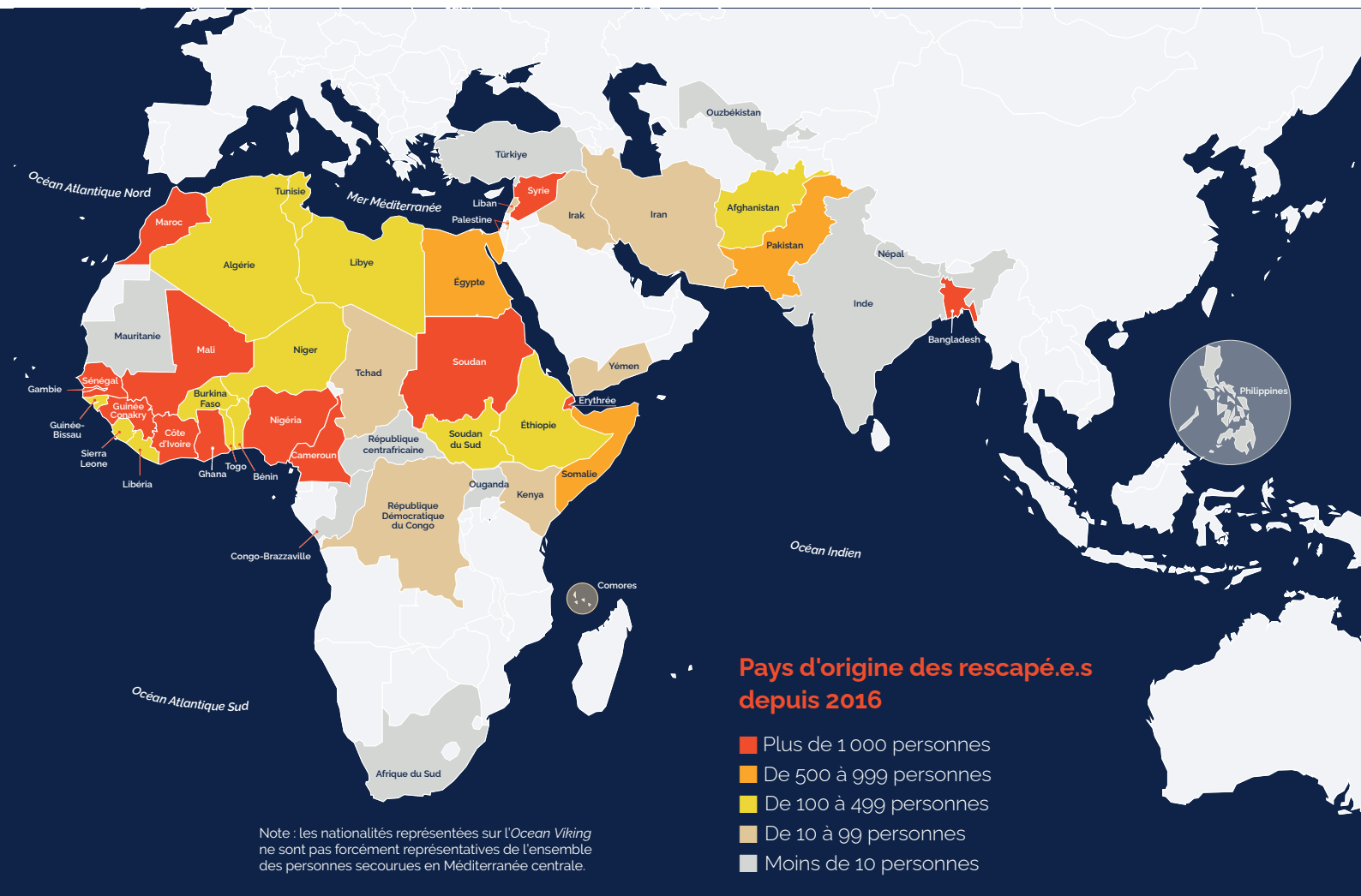
Nombre d'entre elles souffrent des séquelles physiques et psychologiques de leur séjour dans des centres de détention officiels ou clandestins où elles sont enfermées, dépouillées, torturées, agressées sexuellement, soumises aux travaux forcés et à l'esclavage, battues voire abattues.



31 PAYS D'ORIGINE : UN TIERS DES PERSONNES SECOURUES VIENNENT DE SYRIE

En 2024, les personnes secourues par l'*Ocean Viking* étaient originaires de 31 pays différents. Les nationalités les plus représentées étaient, par ordre d'importance, la Syrie avec 27 % des personnes rescapées (518 personnes), le Bangladesh, l'Érythrée, le Pakistan et l'Éthiopie.

Les cinq pays les plus représentés sont tous marqués par des conflits et par diverses formes d'oppression à l'encontre des populations civiles. Quelle que soit leur origine, nombreuses sont les personnes, à bord de l'*Ocean Viking*, qui ont demandé à témoigner de leur exil en raison de la guerre, de la violence et de la faim qui ravagent leur pays, ainsi que des routes périlleuses qu'elles ont dû emprunter pour survivre. Nombre d'entre elles avaient passé des mois, voire des années, sur ces routes avant d'atteindre la Libye ou la Tunisie, pays qu'elles ont finalement fui par la mer.



GENRE, ÂGE ET VULNÉRABILITÉS

Parmi les 1 948 personnes secourues par l'*Ocean Viking* en 2024, 8 % étaient des femmes (152), contre une moyenne de 14 % depuis 2016. Plusieurs voyagent avec de jeunes enfants. 8 % des femmes secourues ayant passé un test de grossesse étaient enceintes. Selon un rapport publié par l'ONU en 2024, 90 % des femmes qui traversent la Méditerranée sont victimes de viol³¹ sur leur parcours migratoire. Des traumatismes psychiques et physiques, des maladies transmises sexuellement et des grossesses non désirées sont autant de conséquences de ces violences.

En 2024, une personne sur cinq secourue par l'*Ocean Viking* avait moins de 18 ans, la plupart voyageant sans famille ni tuteur ou tutrice. Les enfants et adolescents voyageant seuls comptent parmi les personnes secourues en mer les plus vulnérables. Une fois à bord de l'*Ocean Viking*, l'équipe médicale leur dispense des soins ainsi qu'un soutien psychosocial alors que l'équipe en charge de la protection assure une prise en charge spécifique. Composée de personnels de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et de **SOS MEDITERRANEE**, cette dernière veille à ce que les personnes mineures soient orientées, une fois à terre, vers des organisations pouvant les accompagner.

LES CONSULTATIONS MÉDICALES

L'ÉQUIPE MÉDICALE EST COMPOSÉE DE QUATRE PERSONNES : MÉDECIN, SAGE-FEMME ET INFIRMIER OU INFIRMIÈRE, EN PLUS D'UN CHEF OU UNE CHEFFE D'ÉQUIPE. EN 2024, 1 357 CONSULTATIONS MÉDICALES ONT ÉTÉ DISPENSÉES DANS LA CLINIQUE DE L'OCEAN VIKING.

Les soins médicaux commencent dès le sauvetage avec un triage initial en mer, permettant d'identifier les cas critiques nécessitant une évacuation médicale d'urgence. En 2024, deux personnes rescapées en ont bénéficié. Une fois à bord, le médecin effectue un second triage afin d'évaluer les besoins immédiats. Les consultations médicales se déroulent en toute confidentialité dans le module médical, qui comprend une salle d'urgence/consultation, une salle d'observation et une clinique réservée aux soins obstétricaux et à la sage-femme.

³¹ UNHCR <https://www.unhcr.org/media/journey-no-one-cares-if-you-live-or-die-abuse-protection-and-justice-along-routes-between-1>



Johanna de Tessières /
SOS MEDITERRANEE

En 2024, l'équipe médicale de SOS MEDITERRANEE a réalisé 1 357 consultations, traitant des pathologies principalement liées aux conditions extrêmes du parcours migratoire.

> **702** cas (plus de la moitié des consultations) concernaient des maladies causées par un manque d'accès à l'hygiène et à l'assainissement. Beaucoup de personnes rescapées ont décrit des conditions de vie inhumaines en Libye, où les centres de détention surpeuplés et l'absence d'infrastructures sanitaires favorisent les infections cutanées, les maladies gastro-intestinales et d'autres affections évitables.

> **312** personnes ont été soignées pour des pathologies liées aux longues traversées en mer, telles que brûlures dues au carburant, hypothermie, déshydratation, insolation et inhalation de carburant. Les brûlures causées par le mélange corrosif d'eau de mer et de carburant nécessitent une prise en charge immédiate, tandis que les émanations toxiques augmentent le risque d'intoxication et d'asphyxie.

> **55** personnes rescapées souffraient de maladies chroniques aggravées par le manque d'accès aux soins.

> **42** personnes ont reçu un traitement pour des blessures liées à des violences, témoignant de l'ampleur des abus subis dans leur pays d'origine ou sur les routes migratoires.

> **246** personnes (18 % des cas) nécessitaient des soins supplémentaires après leur débarquement, dont 72 cas urgents ayant nécessité une prise en charge immédiate à terre.

En amont du débarquement, l'équipe médicale et de protection effectue un travail d'identification des personnes les plus vulnérables à bord de l'*Ocean Viking* afin de les orienter vers les services compétents pour une prise en charge adaptée (médicale, ou en matière de protection) lorsqu'elles arrivent à terre.

Notons enfin la présence, parmi les personnes rescapées en 2024, de sept personnes porteuses de handicap qui ont bénéficié de soins spécifiques.

LA FICR : PARTENAIRE CRUCIAL POUR LA PRISE EN CHARGE SUR L'OCEAN VIKING

Depuis septembre 2021, des personnels de **SOS MEDITERRANEE** et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) assurent conjointement le soutien post-sauvetage à bord : distribution de nourriture, de vêtements secs, de couvertures et de produits d'hygiène élémentaire, soins médicaux, aide psychologique, traduction et actions de médiation culturelle... Des personnels des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont mises à disposition et apportent leurs compétences à bord du navire. C'est en particulier sur la mission de protection que la FICR nous apporte son expertise : détection des vulnérabilités, organisation de l'orientation des personnes rescapées pour une prise en charge adaptée à terre, mise en œuvre de contacts avec les proches, etc. La FICR apporte également un soutien financier précieux aux opérations maritimes.

TÉMOIGNAGE ET MOBILISATION



Michel Tudesq /
SOS MEDITERRANEE



Les événements sont très fédérateurs pour les bénévoles, les partenaires et le public !

JULIEN, bénévole à Nantes

Parmi les nombreuses expositions de SOS MEDITERRANEE, « Être(s) humain(s) » est peut-être celle qui montre le plus la sensibilisation à terre, avec des clichés de photographes embarqués mais aussi des images magnifiques montrant nos bénévoles en action. C'est non seulement l'occasion de sensibiliser la population dans notre département, grâce à l'engagement de la collectivité, mais aussi de dynamiser l'antenne locale en mettant les anciens bénévoles et les nouvelles recrues à l'œuvre à travers un projet fédérateur. ”

LA SENSIBILISATION EN CHIFFRES



Plus de **900 bénévoles**
dans **22 antennes**
en France

122 collectivités territoriales
solidaires



1 antenne en cours de
création en Belgique
(Bruxelles)

5 997 retombées médiatiques
enregistrées en France
et **50 interviews** de nos
porte-paroles



511 événements



26 380 élèves sensibilisés,
du primaire au lycée

21 010 abonnés
supplémentaires sur
nos réseaux sociaux



FAITS SAILLANTS EN 2024

- Forte croissance du nombre de bénévoles, création d'une antenne en Corse et démarrage d'une dynamique bénévole à Bruxelles
- 18 rencontres publiques, deux lectures musicales dessinées et un projet en milieu scolaire autour de la BD « Le Murmure de la mer » d'Hippolyte
- Deuxième édition du concert de rap et de techno « SOS » emmené par Zamdane à Marseille
- Premières Assises du droit de la mer et des solidarités maritimes à Montpellier
- Festival « Escales solidaires » à Paris avec 11 événements
- Campagne numérique européenne « Qu'est-ce qu'un lieu sûr ? »



EN 2024, SOS MEDITERRANEE A POURSUIVI SA MISSION DE TÉMOIGNAGE ET DE MOBILISATION : RENDRE COMPTE DE LA SITUATION DRAMATIQUE EN MER DE MANIÈRE TRANSPARENTE EN INVITANT DES MÉDIAS INDÉPENDANTS À BORD, RECUEILLIR LA PAROLE DES PERSONNES SECOURUES PAR L'OCEAN VIKING, LA FAIRE RÉSONNER SUR LA PLACE PUBLIQUE... AVEC LE SOUTIEN DE NOMBREUX PARTENAIRES, PERSONNALITÉS, CITOYENS ET CITOYENNES, PLUS DE 900 BÉNÉVOLES DE SOS MEDITERRANEE SE SONT MOBILISÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE EN 2024 POUR PORTER HAUT ET FORT NOTRE APPEL À AGIR AUPRÈS D'UN PUBLIC TOUJOURS PLUS LARGE ET DIVERSIFIÉ.



Medhi /
SOS MEDITERRANEE



MOBILISATION CITOYENNE : PLUS DE 900 BÉNÉVOLES DANS 22 ANTENNES

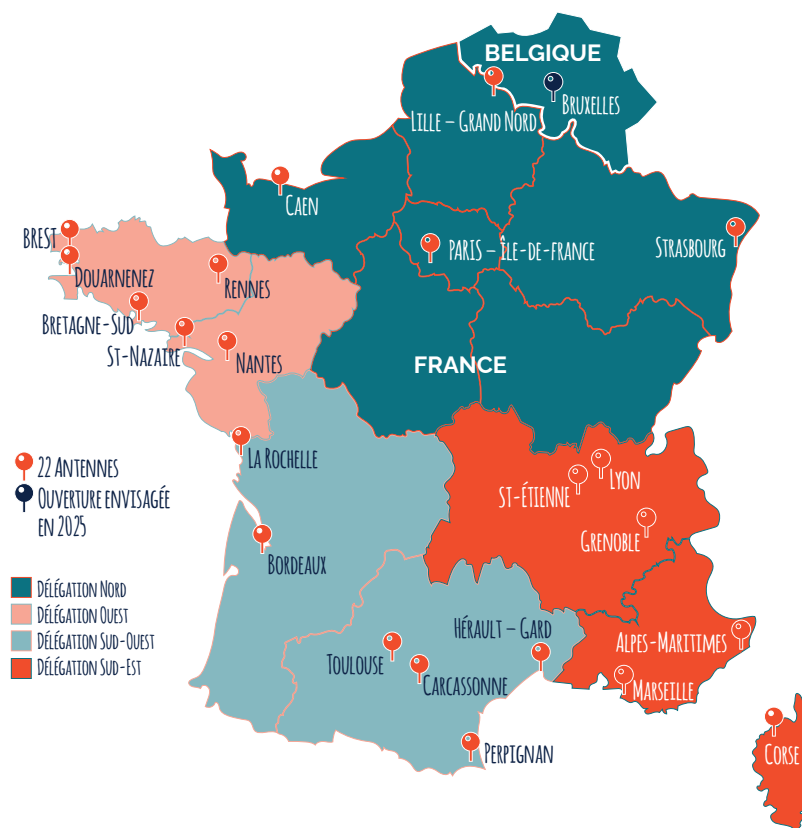
SOS MEDITERRANEE est intimement liée à cette [mobilisation citoyenne](#) exceptionnelle qui la porte depuis sa création en 2015. En France, l'association s'attache à sensibiliser le grand public à la situation en Méditerranée, notamment les jeunes, pour transmettre ses valeurs de solidarité et de citoyenneté. Des dizaines d'initiatives affluent spontanément de la part de la société civile pour soutenir l'association.

En 2024, l'association française comptait **plus de 900 bénévoles dans 22 antennes sur tout le territoire**, réparties en quatre délégations, dont une nouvelle antenne en Corse. Une dynamique très prometteuse a également été lancée à Bruxelles autour d'un petit noyau de bénévoles. Une antenne bénévole est donc en cours de constitution en Belgique en lien avec l'équipe de Paris et les bénévoles du Nord de la France.

Les bénévoles sensibilisent les publics par la tenue de stands d'information, l'organisation de manifestations publiques, la participation à des projections-débats, des événements sportifs, des expositions de photos, des lectures de témoignages, des prises de parole sur scène... Ce sont les relais à terre de la parole des équipes à bord et des personnes secourues en mer.

La plupart des antennes bénévoles sont actives dans un périmètre assez large autour des agglomérations.

LES ANTENNES BÉNÉVOLES EN 2024





Xavier Baler /
SOS MEDITERRANEE

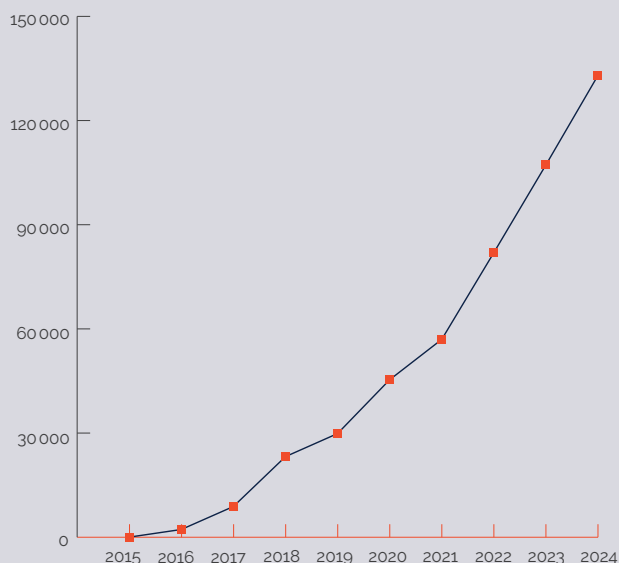
SENSIBILISATION SCOLAIRE : **« ÇA VEUT DIRE QUOI POUR TOI TENDRE LA MAIN ? »**

Depuis la création de **SOS MEDITERRANEE** en 2015, dans le cadre de sa mission de témoignage, les bénévoles participent à des séances de sensibilisation scolaire, sur invitation du corps enseignant, afin de présenter la situation en Méditerranée et les actions de sauvetage des ONG.

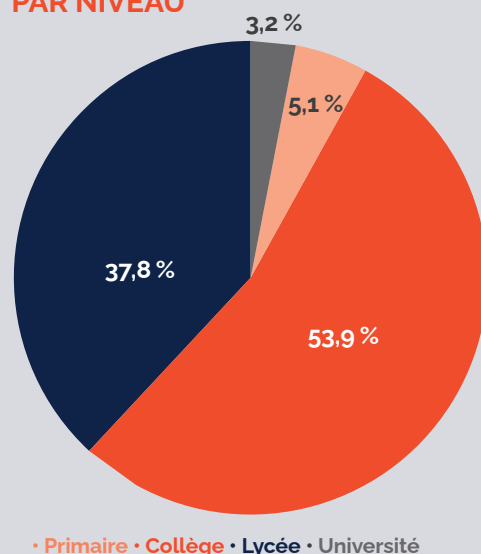
En 2024, 26 380 élèves ont été sensibilisés par nos bénévoles lors de plus de 661 interventions conduites dans 13 académies, notamment grâce au soutien financier de la Fondation Amnesty International France (FAIF). Tout au long de l'année, le nombre de sollicitations à intervenir dans les établissements scolaires a augmenté. Le nombre de bénévoles intervenant en classe a également plus que doublé, passant de 125 à 275 bénévoles, témoignant de l'intérêt toujours croissant à sensibiliser les jeunes citoyens et citoyennes.

Depuis 2015, c'est plus de **133 000** élèves qui ont bénéficié d'une séance de sensibilisation.

NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS DEPUIS 2015



RÉPARTITION DES INTERVENTIONS PAR NIVEAU



La majorité des interventions se font dans les collèges, en particulier dans les classes de quatrième où les enjeux des migrations sont au programme des enseignements d'histoire-géographie. Des interventions ponctuelles en CM1/CM2 sont également dispensées avec des supports spécifiques adaptés à l'âge des élèves.

En septembre 2024, un projet pédagogique pilote autour de la BD « **Le Murmure de la mer** » du reporter graphique Hippolyte a vu le jour. Il s'agissait pour les élèves de réfléchir à la question « Ça veut dire quoi pour toi tendre la main ? » et d'apporter, en texte ou en dessin, leur réponse sur une carte postale. Amorcé en 2024, ce projet se poursuit dans 26 classes du primaire au lycée en France, qui sont accompagnées par les bénévoles, et s'étend également à l'Allemagne.



511 ÉVÉNEMENTS FÉDÉRATEURS

En 2024, nos bénévoles ont participé à **511 événements** pour sensibiliser le public et collecter des fonds via des stands, expositions, tables-rondes, projections de films ou concerts de soutien. Ces initiatives étaient fréquemment menées dans le cadre de partenariats avec des associations, des institutions culturelles, des entreprises ou encore des collectivités territoriales.



Pour n'en nommer que quelques-unes... En mai, une table-ronde et des concerts ont été organisés en partenariat avec **le théâtre Marni à Bruxelles**. Cette journée de sensibilisation a permis non seulement de récolter des fonds mais aussi de fédérer un premier groupe de bénévoles en Belgique.

En juillet, au **Couvent Levat à Marseille**, le groupe des jeunes bénévoles de **SOS MEDITERRANEE** a organisé une journée festive pour les jeunes qui ont pu évoluer au cœur d'un village associatif, rassemblant nos partenaires opérationnels (Alarm Phone, Pilotes Volontaires et le service de Rétablissement des

liens familiaux de la Croix-Rouge) ainsi que des associations locales autour d'une table ronde suivie de DJ sets.

Au cours de l'année, les antennes locales ont également conduit de nombreuses séances de sensibilisation autour des **expositions** proposées par l'association : à **Brest, Nantes, Bordeaux, Paris ou Marseille**, les bénévoles ont pu sensibiliser un public nombreux et intéressé par les clichés des photographes à bord mais aussi à terre.

De nombreux festivals et salles de spectacle ont accueilli nos porte-paroles et nos bénévoles qui y ont mené des opérations « gobelets solidaires »³² et recueilli des dons, notamment **l'Aéronef à Lille, Le Rocher de Palmer à Cenon, la Fiesta des Suds à Marseille, les Escales de Saint-Nazaire**. Comme les années précédentes, les artistes du comité de soutien ont invité les bénévoles lors de leurs tournées avec entre autres **Jeanne Added, Émilie Loizeau, Tiken Jah Fakoly, Faada Freddy, Zoufris Maracas, Danakil, Dub Inc, Les Ogres de Barback et Chinese Man**.

LES PERSONNALITÉS ENGAGÉES EN 2024

En 2024 de nouveau, des personnalités publiques se sont engagées à nos côtés en participant à des événements, en relayant nos messages dans les médias et sur les réseaux sociaux, en invitant les bénévoles à témoigner lors de leurs spectacles ou encore en réalisant des projets en soutien à l'association. Elles ont contribué significativement à notre visibilité, à la sensibilisation du grand public et à la levée de fonds.

³² Les opérations gobelets solidaires permettent au public, lors des festivals, de redonner son verre à **SOS MEDITERRANEE** plutôt que de récupérer la consigne, qui est alors reversée à l'association.

L'année 2024 a été marquée par le soutien au long cours du reporter graphique **Hippolyte** dont la BD « **Le Murmure de la mer** » est parue aux éditions Les Arènes en avril et a été suivie de 18 rencontres publiques en librairie, d'une exposition des planches originales, d'un projet en milieu scolaire et de deux lectures musicales dessinées avec les artistes **Émily Loizeau**, **Arthur H** et **Ballaké Sissoko** ou encore l'acteur **Guillaume Goux** et l'actrice **Anna Mougalis**.

Pas moins de 3 800 enfants ont assisté à la pièce de théâtre « **Esquif (à fleur d'eau)** » de la metteuse en scène **Anaïs Allais Benbouali**. Ce spectacle, inspiré de témoignages recueillis à bord de l'*Ocean Viking*, est destiné à un public à partir de huit ans.

Dans le cadre du projet musical « **Protest Songs** », emmené par la chanteuse **Raphaële Lannadère (L)** avec trois voix puissantes de la scène française, **Jeanne Added**, **Camélia Jordana** et **Sandra Nkaké**, trois concerts au profit de **SOS MEDITERRANEE** se sont tenus en juin à la Philharmonie de Paris, aux Nuits de Fourvière à Lyon et au Rocher de Palmer à Cenon. En septembre, c'était au tour de la chanteuse **Pomme** de mobiliser ses amis de la scène folk à la Maison des Métallos à Paris pour soutenir l'association.

Autre fidèle membre du comité de soutien de **SOS MEDITERRANEE**, le navigateur **Roland Jourdain** a joint sa voix à celles des explorateurs sous-marins **Emmanuelle Périé-Bardout** et **Ghislain Bardout** et de la militante écologiste **Camille Étienne** pour formuler un message rappelant l'inconditionnalité du sauvetage en mer à leurs communautés. Les écrivains **Daniel Pennac**, **Michel Bussi**, **Leïla Slimani** et **Alain Damasio** ont contribué à mobiliser notre communauté de soutiens en écrivant des textes convaincants et engagés.

À Marseille, la deuxième édition de « **SOS, le concert solidaire pour sauver des vies en mer** », organisé grâce au financement de la Fédération des mutuelles de France, a rassemblé un public de 4 500 personnes venues acclamer un plateau rap d'exception proposé cette année encore par **Zamdane**, avec **Soprano**, **Prince Waly**, **Georgio**, **Dosseh**, **Dinos**, **Adèle Castillon** et bien d'autres. Plus de 100 bénévoles venus de dix antennes partout en France se sont mobilisés pour cet événement hors norme qui a permis de reverser quelque 110 000 € à **SOS MEDITERRANEE**.



À Marseille toujours, le street-artiste **Mahn Kloix** a réalisé une fresque de 12 mètres de haut, en collaboration avec **SOS MEDITERRANEE**, sur le mythique « mur de Zidane » sur la corniche face à la mer.

En fin d'année, durant sept semaines, à Paris et en Seine Saint-Denis, « **Les Escales Solidaires** », premier festival organisé par **SOS MEDITERRANEE**, a rassemblé 40 personnalités, 28 partenaires, 90 bénévoles et 8 000 personnes à l'occasion de onze événements, 70 000 € ont ainsi pu être reversés à l'association, grâce notamment à la vente aux enchères **Un trésor à la carte**, portée par l'association Seatizens, et à la grande soirée de soutien en partenariat avec le **théâtre du Châtelet** qui a réuni divers talents autour de notre marraine **Charline Vanhoenacker**,

de l'humoriste **Waly Dia** ou encore de la chanteuse **Zaho de Sagazan** pour n'en citer que quelques-uns.

MEMBRES DU COMITÉ DE SOUTIEN EN 2024

MARITIME

Isabelle Autissier
Ghislain Bardout
Alexia Barrier
Thomas Coville
Charlie Dalin
Kito De Pavant
François Gabart
Sam Goodchild
Sébastien Josse
Roland Jourdain
Titouan Lamazou
Jean Le Cam
Armel Le Cléac'h
Arthur Le Vaillant
Frédéric Moncany de
Saint-Aignan
Emmanuelle Périé-Bardout
Loïck Peyron
Alan Roura
François Sarano
Armel Tripon
Thibaut Vauchel-Camus

CINÉMA / THÉÂTRE

Ariane Ascaride
Charles Berling
Juliette Binoche
Jacques Bonnaffé
Camille Cottin
Guillaume Gouix

Robert Guédiguian
Aïssa Maïga
François Morel
Anna Mougialis
Emmanuel Noblet
Olivier Py

LITTÉRATURE / ÉDITION

Anais Allais Benbouali
Muriel Barbery
Michel Bussi
Alain Damasio
Marie Darrieussecq
Maylis De Kerangal
Jean-Baptiste Del Amo
Ananda Devi
Eric Fottorino
Laurent Gaudé
Jean-Marie Laclavetine
Marc Lévy
Marie Ndiaye
Daniel Pennac
Leïla Slimani

MUSIQUE

A Filetta
Jeanne Added
Cali
Chinese Man
Danakil
Thomas de Pourquery

Dub Inc
Gaël Faye
Feu! Chatterton
Faada Freddy
Bernard Foccroulle
Paolo Fresu
Arthur H
Les Hurlements d'Leo
Tiken Jah Fakoly
Camélia Jordana
Raphaële Lannadère
Emily Loizeau
MPL
Sandra Nkaké
Massilia Sound System
Médine
Mouss & Hakim
Les Ogres de Barback
Pomme
Olivia Ruiz
Zaho de Sagazan
Ballaké Sissoko
Youssef Swatt's
Zamdane
Zoufris Maracas

ARTS PLASTIQUES / MODE

agnès b
Pénélope Bagieu
Brusk

Hervé Di Rosa
Éric Fleury
Hippolyte
Marie Mo
Mahn Kloix
Saype

MÉDIAS

Laure Adler
Yann Barthès
Cyril Dion
Camille Étienne
Nagui
Paloma Moritz

HUMOUR

Waly Dia
Frédéric Fromet
Guillaume Meurice
Tahnee
Charline Vanhoenacker

RECHERCHE / UNIVERSITÉS / ÉCONOMIE

Bertrand Badie
Patrick Boucheron
Claude Calame
Catherine Wihtol
de Wenden

MÉDIATISER L'URGENCE HUMANITAIRE EN MER

En 2023, nous avons enregistré **5 997 mentions** de **SOS MEDITERRANEE** dans des articles, des reportages ou des interviews. Les porte-paroles de l'association ont accordé plus de **50 interviews**. Ce chiffre est en baisse régulière ces dernières années, ce qui traduit une évolution du traitement des enjeux migratoires dans les médias : la crise humanitaire en Méditerranée ne fait plus l'actualité, dominée par les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient.

Pour continuer à documenter les drames en mer, nous poursuivons l'embarquement, à chaque mission, de journalistes indépendants à bord de l'*Ocean Viking* : une volonté rendue plus difficile par l'économie changeante des médias, avec des rédactions de plus en plus restreintes et une priorité donnée au traitement de sujets d'actualité « chauds », moins chronophages que des sujets de fond.

RÉSEAUX SOCIAUX : VITRINES DE NOS ACTIONS

Pour **SOS MEDITERRANEE**, les réseaux sociaux constituent de puissants leviers pour informer, sensibiliser et mobiliser. Ils rendent visibles les témoignages des personnes rescapées et le travail des équipes à terre et en mer. Ils créent un lien de proximité avec notre communauté tout en touchant de nouvelles audiences.

Abonnés

Progression sur les réseaux sociaux entre 2022 et 2024 (au 31 décembre)



 Yannick Taranco /
SOS MEDITERRANEE

LA CAMPAGNE « QU'EST-CE QU'UN LIEU SÛR ? »

Pourquoi **SOS MEDITERRANEE** ne débarque-t-elle pas les personnes rescapées en Libye ou en Tunisie ? Pour répondre à cette question fréquemment posée, une campagne digitale d'ampleur européenne en quatre langues a été menée en février-mars 2024. Il s'agissait d'expliquer qu'une mission de sauvetage, conformément au droit maritime, ne s'achève que lorsque toutes les personnes secourues ont été débarquées dans un lieu sûr : un port où leur vie n'est plus menacée et où leurs besoins essentiels (nourriture, abri, soins médicaux...) peuvent être satisfaits.

La campagne a mis en lumière les témoignages de personnes rescapées sur « l'enfer libyen » et la situation extrêmement préoccupante en Tunisie. Ces récits viennent appuyer les rapports publiés par les Nations Unies et d'autres ONG affirmant que la Libye et la Tunisie ne sont pas des lieux sûrs.

Avec [une page](#) sur le site internet, huit publications sur nos différents réseaux sociaux et deux vidéos, cette campagne a permis de toucher plus de 130 000 personnes qui ne connaissaient pas **SOS MEDITERRANEE**.



PARTENAIRES ET SOUTIENS



Muriel Cravatte /
SOS MEDITERRANEE



Une vraie relation de confiance s'est établie

MARION LELOUVIER, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir
pour la recherche médicale appliquée

« L'association démontre une éthique forte et un questionnement permanent sur sa mission, cherchant toujours comment être au bon endroit, avec le bon niveau d'accompagnement, les mots justes... Une vraie relation de confiance s'est établie entre nous. En soutenant SOS MEDITERRANEE, nous avons la conviction que les fonds attribués sont bien utilisés. »

SOS MEDITERRANEE N'EXISTERAIT PAS SANS LES MILLIERS DE PERSONNES ET DE STRUCTURES QUI SE MOBILISENT, DEPUIS 2015, POUR FAIRE VIVRE L'ASSOCIATION. QU'IL S'AGISSE DE FINANCER NOS ACTIVITÉS, DE DONNER DU TEMPS, DE METTRE À DISPOSITION LEURS INSTALLATIONS OU LEURS RESSOURCES, CHAQUE GESTE COMPTE, ET NOUS SOUHAITONS REMERCIER CHALEUREUSEMENT TOUS LES PARTENAIRES ET SOUTIENS QUI, EN 2024, NOUS ONT AIDÉS À PORTER NOTRE MISSION DE SAUVETAGE, DE PROTECTION ET DE TÉMOIGNAGE.

PARTENAIRES DES ANTENNES BÉNÉVOLES

(Liste non exhaustive)

Alpes-Maritimes : cinéma Les Variétés, Festival de musique du Thoronet, Festival du livre de Mouans-Sartoux, librairie Masséna, Le Printemps des migrations, Science-Po Menton, Université Côte d'Azur.

Bordeaux : association African Music, Darwin, cinéma La lanterne, Collectif Bienvenue, Institut des Afriques, L'Entrepôt, Fabrique Pola, festival Musicalarue, Le Garage moderne, Le Krakatoa, LDH Bordeaux, le Rocher de Palmer.

Brest : cinéma Étoile de Carantec, festival No border, Les Fêtes maritimes de Brest, Mutami, Le PAM, Le Quartz - scène nationale de Brest, salle de la Carène.

Bretagne Sud : Les Aventuriers de la mer à Lorient, centre culturel Les Arcs de Quéven, Cité de la voile, Festival international du film insulaire de Groix, Festival des solidarités de St-Avé, La Fête de l'Humanité Bretagne, médiathèque de Baden, Le Pass'Temps - espace culturel de Malestroit.

Carcassonne : festival Convivencia, Ligue de l'enseignement de l'Aude.

Caen : La Bernièraise, association Bonne arrivée, Le Café des images à Hérouville, Centre chorégraphique de Caen et Normandie, Chauffer dans la noirceur, chorale L'Accordée, comité Manche des droits des femmes, festival FAIR interculturel, Festival du film social, festival Green River Valley, festival Les chemins de travers, festival Voiles de travail, Forum Normandie pour la paix, IRTS Normandie-Caen, Moho.

Douarnenez : Festival de cinéma de Douarnenez, Fêtes maritimes de Douarnenez, Livraisemblable,

Rallye des droits de l'Homme (association Plaisance en Cap Sizun).

Grenoble : La Belle électrique, La Bobine, La Crique Sud, MC2 - Maison de la culture de Grenoble - scène nationale, MixArts, association Retour de scène, Le Summum.

Hérault : association A-Narcotango, La Baraque citoyenne, Le Domaine d'Ô, les CEMEA Occitanie, CinéMistral, centre culturel Béranger de Frédo, cinéma Alain Resnais, cinéma Diagonal, cinéma Utopia, Les Emmuscades, Le Festival des fanfares, Le Festival de Thau, festival What a trip, festival Fiest'À Sète, La Grande Parade métèque, La Halle tropisme, Maison des relations internationales - Ville de Montpellier, festival Mama Stock, Théâtre de la mer, Théâtre Molière, Le Séma.

La Rochelle : Festival des Francofolies, Festival international du film et du livre d'aventure, La Puce à l'oreille, Léa Nature, La Sirène.

Lille-Grand Nord : L'Aéronef, Attacafa, L'École buissonnière - théâtre populaire, La Cave aux poètes de Roubaix, Le Colisée de Roubaix, Fedasil Mouscron, Festival de la soupe, Le Grand Sud, Métaphone à Oignies, librairie Le Bateau livre, Sciences-Po Lille, Salon du livre d'expression populaire et de critique sociale, Le Splendid, théâtre Sébastopol.

Lyon : Centre des cultures africaines, festival Les Nuits de Fourvière, association Les Rancy - Maison pour tous, Mairie de Villeurbanne, Maison des solidarités, Le Transbordeur.

Marseille : 6MIC à Aix-en-Provence, Au Large Festival, CASI-Cheminot PACA, Couvent Levat, La Criée - théâtre national de Marseille, Le Delta festival, Dock-des-Suds, festival Jazz des cinq continents, Festival de Marseille, festival Nuits Métis, festival Oh ! les beaux jours, La Fiesta des Suds, Friche de la Belle-de-Mai, Le Mucem, Les Rencontres d'Averroès, Les Suds à Arles, Aix-Marseille Université.

Nantes : Amnesty International, association GRAB, collectif Spectacles en Retz, Congrès du Syndicat des avocats de France, Le Champilambart - espace culturel, Espace Simone-de-Beauvoir, Noël aux Nefs, L'Odyssée-La Gobinière, Prun', Stéréolux, Le Vélotour.

Paris : Les Amarres, La Colline - théâtre national, La Fab., Ground Control, Festival Empow'Her, festival Mediapart, festival Objectif aventure, festival Yardland, Les Fêtes de la Madelon de Fontenay-sous-Bois, La Fête de l'Huma, Fondation GoodPlanet, Maison des Métallos, MC93 - Maison de la culture, association MigrENS, Musée de l'Homme, Musée national de l'histoire de l'immigration, Le Petit Bain, Point Éphémère, association SEAtizens, Secours Catholique, Solidays, Théâtre du Châtelet.

Perpignan : association Estrella esportiva del rossello, cinéma Castillet, Cinémaginaire Elne, CMCAS, collège St-Exupéry (projet Tandem solidaire), FFREEE (Fils et filles de Républicains espagnols et enfants de l'exode), lycée Bourquin d'Argelès-sur-Mer.

Rennes : Accueillir au Pays, L'Antichambre, Antipode Rennes, La Cimade, Cinédo!, cinéma La Grande Passerelle, cinéma Le Scénario, La Droguerie, Émeraude cinémas, Festival Rue des livres, France bénévolat 35, librairie Le Failler, Ligue de l'enseignement 35, Les Mots de l'exil, Paimpol in Rock, La Parcheminerie, Quai des Rêves, Théâtre national de Bretagne.

Saint-Étienne : L'Arbre vagabond au Chambon-sur-Lignon, Tence - espace culturel, Théâtre de Privas.

Saint-Nazaire : Amnesty International, Ciné Presqu'île, Festival Les Escapes, Mairie de Saint-Nazaire.

Strasbourg : École supérieure européenne de l'intervention sociale (ESEIS), La Graffateria, festival Mediapart, Les Petites Cantines, Stamtish, Le Point d'eau - Scènes d'Ostwald, Rodéo d'âme, Théâtre national de Strasbourg,

Toulouse : Allant Vers, Alter égaux, Le Bikini, association Fasetz la lenga en Cabardès, Le Café du bout

du monde, Le Castel route des Crêtes, Emmaüs Pamiers, Festival Convivencia, Festival Ingénieuse Afrique, Foyer d'éducation populaire d'Alzonne, guinguette l'Éphémère, Les Indociles, LDH de Foix, librairie La Confiserie, Mutami, Médecins du monde Toulouse, Nissodia, L'Obvie festival, Le Parvis, cinéma Utopia, RCF Pays d'Aude, Rose festival, Théâtre Garonne, Théâtre des Mazades, Théâtre Sorano.

PLATEFORME DES COLLECTIVITÉS SOLIDAIRES

RÉUNIES AU SEIN DE LA « PLATEFORME DES COLLECTIVITÉS SOLIDAIRES », 122 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FRANÇAISES ONT APPORTÉ LEUR SOUTIEN À SOS MEDITERRANEE EN 2024. AVEC PLUS DE 1,3 M €, LEUR CONTRIBUTION FINANCIÈRE REPRÉSENTE 9 % DES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION.

Leur engagement s'est prolongé dans leurs territoires respectifs avec l'accueil de nombreux événements visant à sensibiliser le grand public aux drames de la Méditerranée et à promouvoir le principe moral et légal d'assistance inconditionnelle à personne en danger en mer. Événement inédit, les premières **Assises du droit de la mer et des solidarités**, en octobre 2024 à Montpellier, coorganisées avec le Parlement de la mer Occitanie et plusieurs collectivités occitanes, ont constitué un vibrant plaidoyer en faveur de la reconnaissance d'un espace humanitaire en haute mer.

Enfin, l'année 2024 a été marquée par une victoire juridique pour l'association et ses soutiens : en mai, le Conseil d'État qui avait été invité à se prononcer sur des subventions accordées par la Ville de Paris, le Département de l'Hérault et la Ville de Montpellier, a confirmé la légalité du soutien financier des collectivités territoriales à **SOS MEDITERRANEE**, précisant que l'aide accordée devait exclusivement soutenir l'action humanitaire de sauvetage en mer, conformément à l'article L. 1115-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).



Michel Tudesq /
SOS MEDITERRANEE



SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2024	
Commune d'Alba-la-Romaine	Ville de Gruissan
Commune d'Alvignac	Département de la Haute-Garonne
Commune d'Arbas	Département de l'Hérault
Ville d'Arcueil	Commune d'Hermanville-sur-Mer
Commune d'Argelès-sur-Mer	Département d'Ille-et-Vilaine
Commune d'Aspet	Ville d'Indre
Département de l'Aude	Ville de La Courneuve
Ville de Bagneux	Ville de La Tronche
Ville de Bègles	Commune de Lavérune
Commune de Bernières-sur-Mer	Ville du Grau-du-Roi
Ville de Bobigny	Ville du Haillan
Ville de Bordeaux	Commune du Vigan
Région Bourgogne-Franche-Comté	Ville des Lilas
Commune de Bourguébus	Ville des Ullis
Ville de Brest	Ville de Lille
Région Bretagne	Commune de Lion-sur-Mer
Carcassonne Agglo	Département de Loire-Atlantique
Commune de Castex	Commune de Luc-sur-Aude
Commune de Caylus	Ville de L'Union
Commune de Cendras	Ville de Lyon
Ville de Cenon	Ville de Malakoff
Région Centre-Val de Loire	Commune de Mandagout
Commune de Chamborigaud	Ville de Marseille
Ville de Chevilly-Larue	Ville de Martigues
Ville de Clermont-Ferrand	Ville de Melle
Commune de Conat-Betllans	Ville de Mérignac
Commune de Conquereuil	Département de Meurthe-et-Moselle
Ville de Couëron	Ville de Millau
Ville d'Echirolles	Ville de Montataire
Commune d'Elne	Ville de Montpellier
Ville de Floirac	Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Fontenay-sous-Bois	Ville de Montreuil
Ville de Frontignan	Ville de Mont-Saint-Martin
Département du Gard	Ville de Murviel-lès-Montpellier
Ville de Gennevilliers	Ville de Nancy
Ville de Gières	Nantes Métropole
Ville de Grabels	Région Nouvelle-Aquitaine
Établissement public territorial du Grand-Orly Seine Bièvre	Ville de Pantin
Ville de Granville	Ville de Paris
Ville de Grenoble	Communauté de communes du Pays Viganais
Grenoble-Alpes-Métropole	Ville de Pézenas

SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2024

Ville de Poitiers	Commune de Saint-Martin-de-Valgagues
Ville de Pontchâteau	
Ville de Pont-de-Claix	Ville de Saint-Nazaire
Ville de Portet-sur-Garonne	Commune de Sainte-Luce-sur-Loire
Ville de Prades-le-Lez	Ville de Saran
Département des Pyrénées-Orientales	Ville de Schiltigheim
Ville de Quimperlé	Commune de Séné
Ville de Rennes	Département de Seine-Saint-Denis
Ville de Rezé	Ville de Stains
Ville de Romainville	Ville de Strasbourg
Ville de Rouen	Commune de Termes d'Armagnac
Métropole de Rouen	Ville de Tours
Commune de Rousson	Ville de Trappes
Ville de Saint-Aubin-sur-Mer	Commune de Vendres
Ville de Saint-Avé	Commune de Villefranche-de-Lauragais
Ville de Saint-Denis	Ville de Villejuif
Ville de Saint-Egrève	Commune de Villeneuve-lès-Maguelone
Commune de Saint-Geniès-des-Mourgues	Ville de Villerupt
Ville de Saint-Herblain	Ville de Villeurbanne
Commune de Saint-Julien-les-Rosiers	Ville de Vizille



Johanna de Tessières /
SOS MEDITERRANEE



Camille Martin Juan /
SOS MEDITERRANEE



MÉCÈNES : ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, FONDATIONS...

Entreprises, fondations et associations, ce sont **plus de 380 organisations** qui ont soutenu en 2024 nos opérations de sauvetage en mer. Parmi elles, nous comptons à nos côtés **25 fondations** et **232 entreprises** tous secteurs confondus : santé, protection médicale, mutualité, banque, transport, logistique, domaine juridique.

Trois grands acteurs de la solidarité internationale poursuivent leur engagement à nos côtés : la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), Médecins du Monde et Action Contre la Faim. Un soutien précieux du secteur humanitaire, qui souligne la nécessité de répondre aux urgences en Méditerranée.

ASSOCIATIONS ET ONG PARTENAIRES

Action Contre la Faim
Amnesty International France
Communautés Emmaüs
Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-
Rouge (FICR)
Médecins du Monde

ENTREPRISES ET FONDATIONS PARTENAIRES

bioMérieux
Commission Médicale et Caritative
Internationale
Crédit Mutuel Alliance Fédérale
Delta Trailers
Diversité

Energie TP
FICUS / Léa Nature
Fédération des Mutuelles de France
Fondation Amnesty International
Fondation Denibam - Anber
Fondation de France
Fondation de l'Avenir
Fondation En Revanche
Fondation Pour un Autre Monde
Fondation RAJA – Danièle Marcovici
Fondation Un Monde par Tous
Fondation Yo et Anne-Marie Hamoud
Fonds de dotation Agnès b
Gestotel
Le Petit Vapoteur
Philippe Romero Insolite Bâtitteur
Foundation
Seatizens
USA For Africa

RAPPORT FINANCIER 2024



Johanna de Tessières /
SOS MEDITERRANEE

Il n'y a pas de petit don

CAMÉLIA JORDANA, lors de son passage à la Philharmonie de Paris en juin 2024
pour la série de concerts de soutien Protest Songs

J'avais un grand sentiment d'impuissance et j'avais besoin de faire quelque chose de concret. En rencontrant ces personnes, j'ai réalisé l'importance du travail de SOS MEDITERRANEE. J'ai réalisé qu'elles fuient des situations invivables. Et la seule option qu'elles voient et qu'elles ont, c'est de fuir par la mer. ”



Tess Barthes /
SOS MEDITERRANEE

FAITS SAILLANTS EN 2024

Note : M € = millions d'euros / K € = milliers d'euros

- **14,5 M€ de ressources et 12,8 M€ de dépenses**
- **34 000 donatrices et donateurs, dont plus de 13 000 font un don régulier mensuel**
- **91 % de fonds privés, 9 % de fonds publics**
- **80 % des dépenses consacrées à la mission sociale de l'association**



L'EXERCICE 2024 SE CARACTÉRISE D'UNE PART PAR UNE PROGRESSION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET, D'AUTRE PART, PAR DES CONTRAINTES OPÉRATIONNELLES QUI ONT CONTRIBUÉ À RÉDUIRE LES ACTIVITÉS PRÉVUES.

La dynamique de progression des ressources s'établit à 2,6 %, l'association bénéficiant d'un soutien croissant de ses contributeurs et contributrices (dons privés, collectivités territoriales, associations, fondations...).

Cette progression a permis à l'association française d'accroître sa contribution au financement des opérations maritimes (+150 K€), de poursuivre ses efforts de structuration, de soutenir la dynamique de SOS MEDITERRANEE Allemagne, de consolider le département du développement international et de créer un département de plaidoyer.

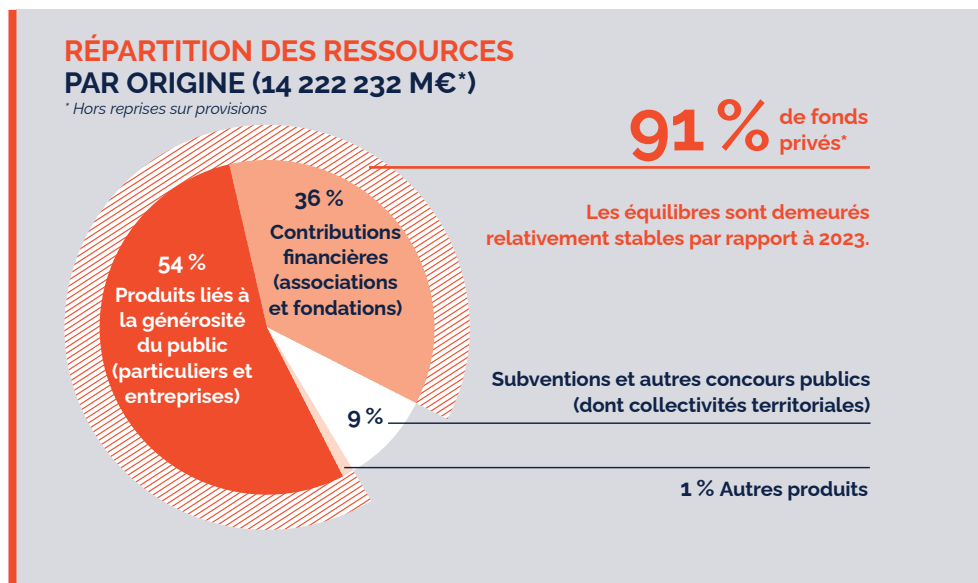
Cependant, les dépenses opérationnelles ont été impactées, cette année encore, par les entraves administratives (détention du navire, éloignement des ports de débarquement assignés par les autorités...) réduisant le nombre de jours en mer. Pour les opérations, ces limitations ont contribué à engendrer une sous-consommation du budget initialement voté.

Consciente d'un contexte national et international rendant de plus en plus incertain le niveau des contributions publiques et de la collecte privée, l'association a décidé d'affecter ce résultat excédentaire à une réserve stratégique, destinée à sécuriser ses opérations actuelles, et à investir dans leur développement à court, moyen et long termes.

RESSOURCES : 91 % DE FONDS PRIVÉS*

* (Hors reprise de provisions – issues du Compte de résultat par origine et destination – CROD)

En 2024, les ressources collectées par SOS MEDITERRANEE France représentaient 91% de fonds privés. La générosité du public (dons individuels et mécénat) représentait 7,72 M€; l'apport des associations et fondations 5,04 M€ (dont 3,7 M€ des associations membres du réseau européen); celui des partenaires publics (collectivités territoriales) 1,33 M€; et les autres produits 126 K€.



CROISSANCE DES DONS INDIVIDUELS

En 2024, les dons individuels (dons de particuliers) ont totalisé 7,14 M€ soit une croissance de 3% par rapport à 2023. Cette hausse est notamment liée à une augmentation des dons réguliers et en général à l'engagement et au soutien fidèle des donatrices et donateurs. Nous avons également reçu deux legs pour un total de 110 K€.

AUTRES FONDS PRIVÉS : ENTREPRISES, FONDATIONS ET ASSOCIATIONS

En 2023, **SOS MEDITERRANEE** a bénéficié du soutien de 255 entreprises de toutes tailles, de 25 fondations ou fonds de dotation et de quelque 140 associations.

Un nouveau grand partenaire s'est engagé aux côtés de l'association pour trois années : la Fondation du Crédit Mutuel, avec une contribution à hauteur de 240 k€ en 2024, soit 42% du mécénat. Les dons liés au mécénat ont de ce fait augmenté de 46% par rapport à 2023. Au-delà de leur contribution financière, les entreprises se sont également mobilisées en participant aux actions de sensibilisation par des contributions volontaires en nature ou la mise à disposition d'espaces dans les médias. Ces contributions sont valorisées à hauteur de 3,35 M€.

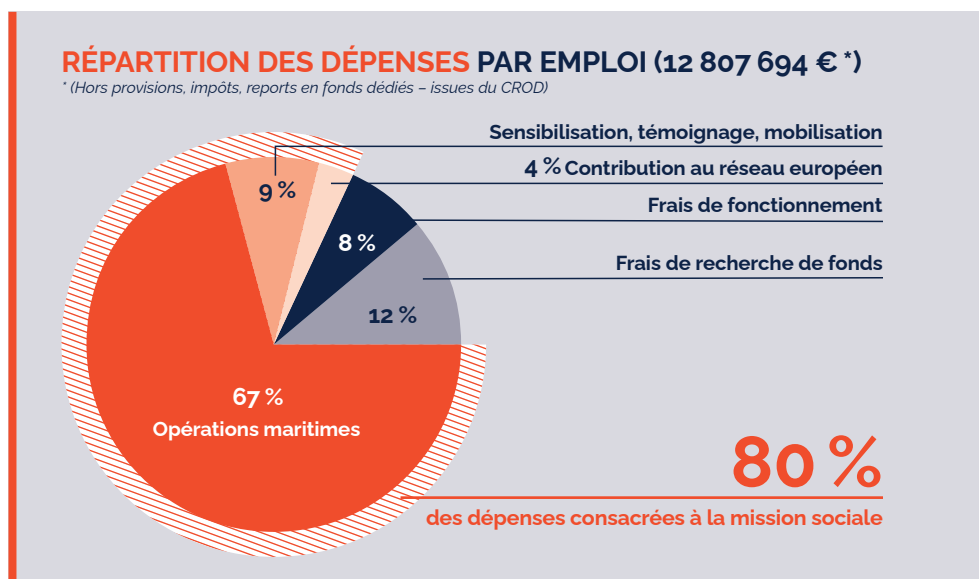
Les contributions financières des associations partenaires et fondations sont demeurées stables, représentant 36% de nos ressources. **SOS MEDITERRANEE** France pilotant les opérations de sauvetage pour tout le réseau européen, sa branche allemande « gGmbH » ainsi que les associations **SOS MEDITERRANEE** Suisse et **SOS MEDITERRANEE** Italie lui ont versé une contribution pour financer les missions en mer de l'*Ocean Viking*. Par ailleurs, l'association suisse a reçu une subvention de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) qu'elle a transférée vers la France afin de contribuer au financement des opérations du navire.

SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Les subventions représentaient 1,33 M€, maintenant la proportion du financement public à 9% de nos ressources, comme l'année précédente, grâce à la mobilisation de 122 collectivités territoriales au sein de la Plateforme des collectivités solidaires avec **SOS MEDITERRANEE**.

DÉPENSES

Les frais liés à la mission sociale de **SOS MEDITERRANEE** France s'élèvent à 10,2 M€ sur l'exercice 2024, soit 80% du total des 12,8 M€ de dépenses.



CES DÉPENSES LIÉES À LA MISSION SOCIALE INCLUENT :

- > la gestion des opérations de recherche et de sauvetage menées par l'*Ocean Viking*;
- > les dépenses liées à la gestion en direct de ces activités;
- > les actions de sensibilisation, de témoignage et de plaidoyer menées en France et à l'international sur la situation en Méditerranée;
- > la contribution au réseau européen.

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le total du bilan s'élève à 10,6 M€ pour l'année 2024, soit une hausse de 1,46 M€ (+16%).

À l'actif, cette hausse est justifiée en grande partie par l'augmentation de nos disponibilités (+1,6 M€) et par la baisse des immobilisations (-185 K€).

Au passif, nos fonds propres sont renforcés (+1,6 M€) par le résultat de l'exercice 2024. Les provisions et fonds dédiés diminuent (-357 K€) du fait de la reprise de fonds reportés sur un legs réalisé en 2024 et les reprises de provisions pour risques sur nos subventions. Les dettes globales augmentent en raison d'un accroissement de la dette fournisseur (+146 K€), de la dette sociale (+96 K€) et des autres dettes (+94 K€), malgré la baisse des dettes financières (-100 K€).

	BILAN ACTIF			BILAN PASSIF	
	2024	2023		2024	2023
IMMOBILISATIONS	1 581	1 766	FONDS PROPRES	8 489	6 897
CRÉANCES	1 684	1 764	PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	555	912
DISPONIBILITÉS	6 937	5 323	DETTES	1 598	1 367
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	441	323			
TOTAL ACTIF (en K€*)	10 642	9 176	TOTAL PASSIF	10 642	9 176

RENFORCER NOS FONDS PROPRES,

UNE NÉCESSITÉ

> Une nécessité pour servir notre mission sociale dans la durée

Les fonds propres sont la garantie de notre indépendance financière et de notre liberté stratégique. Ils nous permettent notamment de sécuriser nos missions actuelles, de les développer, d'accroître notre impact et d'innover.

> Une nécessité pour renforcer notre résilience

La baisse massive au niveau mondial et européen des financements du secteur humanitaire, ces derniers mois, nous place dans une situation à risques multiples. Les fonds propres sont notre socle de sécurité en cas de baisse de nos financements, d'entrave de nos missions ou d'autres imprévus.

C'est pourquoi le renforcement de nos fonds propres constitue une nécessité stratégique, une logique de prudence et de bonne gouvernance pour assurer la continuité de notre mission.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD)				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 721 449	7 721 449	7 338 920	7 338 920
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 640	2 640	2 250	2 250
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	6 870 962	6 870 962	6 843 898	6 843 898
- Legs, donations et assurances-vie	110 096	110 096	0	0
- Mécénat	576 398	576 398	394 345	394 345
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	161 353	161 353	98 427	98 427
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	5 166 727		5 440 652	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises			91 255	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	5 041 165		5 039 706	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	125 562		309 691	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 334 056		1 258 694	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	254 717		66 004	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	0	0	0	0
TOTAL	14 476 950	7 721 449	14 104 271	7 338 920
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	10 246 533	4 973 581	9 741 392	4 238 482
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 098 792	533 345	921 844	401 094
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	8 649 785	4 198 533	8 400 633	3 655 118
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	497 955	241 703	418 915	182 270
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 544 241	835 007	1 295 913	749 132
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	835 007	835 007	749 132	749 132
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	709 233		546 781	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 016 921	493 605	863 985	375 920
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0		177 595	
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	37 101	37 101	23 000	23 000
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	4 344	4 344	100 000	100 000
TOTAL	12 849 139	6 343 638	12 201 884	5 486 535
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 627 811	1 377 811	1 902 386	1 852 385
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 355 355	3 355 355	2 694 463	2 694 463
Bénévolat	469 070	469 070	366 630	366 630
Prestations en nature	58 828	58 828	66 620	66 620
Dons en nature	2 827 457	2 827 457	2 261 213	2 261 213
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	3 355 355	3 355 355	2 694 463	2 694 463
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	476 070	476 070	366 630	366 630
Réalisées en France	476 070	476 070	366 630	366 630
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	2 830 353	2 830 353	2 263 208	2 263 208
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	48 932	48 932	64 625	64 625
TOTAL	3 355 355	3 355 355	2 694 463	2 694 463



PERSPECTIVES 2024

10 ANS DANS UN MONDE BOULEVERSE

Alors que **SOS MEDITERRANEE** s'apprête à célébrer dix années d'existence et de mobilisation citoyenne exceptionnelle pour sauver des vies, **l'année 2025 s'annonce cruciale pour notre association**, comme pour l'ensemble du secteur humanitaire. La montée massive des régimes populistes et autoritaires dans le monde, les coupes drastiques dans les budgets de l'aide internationale, y compris en Europe et en France, le bafouement du droit international humanitaire en toute impunité, sont autant de **défis collectifs qui bouleversent le monde humanitaire** en ce début d'année. Ils ne manquent pas d'affecter notre association par effet-cascade, certains de nos financeurs ayant perdu une partie importante de leurs budgets.

C'est pourquoi, plus que jamais, nous devons **rechercher des synergies pour promouvoir le principe moral et légal d'assistance inconditionnelle à personne en danger, consacré dans le droit de la mer et fondement de notre action**. Nous devons nous rassembler pour poursuivre le combat contre l'indifférence et promouvoir le respect du droit à la vie et à la dignité. Plutôt que de résister de manière défensive au train des renoncements, nous devons prendre les devants et affirmer nos valeurs, rassembler autour de notre action concrète les personnes et institutions de bonne volonté. À notre humble mesure, **nous ferons tout ce qui est à notre portée pour continuer à secourir, une par une, les personnes contraintes à des traversées périlleuses en mer sur les chemins de l'exil**.

DÉMULTIPLIER NOTRE IMPACT

Dans ce contexte de remise en cause des financements humanitaires, nous avons entamé, début 2025, une indispensable **réflexion sur notre modèle économique**. Nous engagerons dans le courant de l'année les investissements nécessaires afin de **maintenir notre indépendance financière et développer nos opérations dans les années à venir**.

Car après dix ans de présence en Méditerranée centrale avec un seul bateau et face aux enjeux humanitaires pressants, **SOS MEDITERRANEE** doit aujourd'hui travailler à démultiplier son impact. Pour ce faire, nous avons amorcé une analyse des besoins et des opportunités sur le terrain d'expertise qui est le nôtre, celui des opérations de recherche et de sauvetage.

Cela se traduit par une réflexion sur la possibilité **d'améliorer nos capacités de détection des embarcations en perdition** à travers le développement **d'une opération de recherche aérienne** et par une **mission exploratoire menée sur la route migratoire maritime extrêmement meurtrière de l'Atlantique**, qui relie les côtes ouest-africaines aux îles Canaries. En parallèle, nous continuerons à structurer le travail engagé de **formation des acteurs et actrices du monde maritime au « sauvetage de masse »** afin que plus de vies soient sauvées par le biais d'autres équipages sur les différentes mers du globe.

Enfin, nous poursuivons le développement de notre département du **plaidoyer** au niveau de notre réseau européen, dans l'objectif de **faire respecter le droit de la mer** dans notre zone d'intervention en Méditerranée centrale; et bien au-delà de la Méditerranée, **pour que l'espace maritime soit reconnu, à l'avenir, comme un véritable espace humanitaire**.

DES SIGNES D'ESPOIR

Dans cette année de bouleversements, **nous compterons avant tout sur nos forces vives** pour mener notre action : au premier plan, les fidèles équipes embarquées sur notre navire, marins-sauveteurs et sauveteuses, équipes logistiques et soignantes de **SOS MEDITERRANEE** et de notre partenaire la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et l'ensemble de nos équipes à terre. Mais aussi en **mobilisant la seconde ligne** dont le rôle est crucial : les bénévoles dont le nombre ne cesse de croître, les citoyennes et citoyens, donateurs et donatrices, les artistes et personnalités qui nous soutiennent, les multiples partenaires et collectivités solidaires... Collectivement, nous continuerons ainsi à sensibiliser le grand public aux drames de la Méditerranée et à susciter l'empathie, notamment chez les jeunes. Nous témoignerons de nos actions et de nos observations en mer, dénonçant les violations du droit qui s'y déroulent, mais donnant aussi à voir les succès concrets de nos opérations, portant un message d'espoir dans ce monde plein de reniements et d'incertitudes. Nous avons besoin de « faire masse » pour être plus visibles et plus audibles.

Comme l'année écoulée, **nous continuerons à nous appuyer sur le droit** pour défendre patiemment chacune de nos actions. Nous espérons que les actions en justice engagées en 2024 porteront leurs fruits : qu'il s'agisse de nos opérations **en mer**, grâce aux différents **recours judiciaires devant la justice italienne** qui pourraient aboutir à une remise en cause du « décret Piantedosi » (soumis en Italie à un examen de constitutionnalité) et à l'annulation des multiples détentions administratives et amendes infligées à notre navire, ou **à terre, dans les actions en justice face aux personnes qui diffament et attaquent délibérément notre action**. Quant aux subventions des collectivités territoriales, nous avons bon espoir que la jurisprudence issue des décisions du Conseil d'État en 2024 mettra enfin un point d'arrêt définitif au véritable harcèlement judiciaire que nous avons subi ces dernières années.

Face à ces défis multiples et existentiels, le collectif est notre force ; la justesse de notre action, notre boussole. La mobilisation croissante de citoyens et citoyennes à nos côtés sera déterminante, traduisant à notre humble niveau la capacité de notre société à s'organiser pour résister.



Muriel Cravatte /
SOS MEDITERRANEE

Merci aux milliers de personnes de la société civile
qui rendent possible
l'action de **SOS MEDITERRANEE !**

SOS
MEDITERRANEE

#TogetherForRescue

www.sosmediterranee.fr

contact@sosmediterranee.org



CS 20585 - 13294 Marseille Cedex 06